

**Report to
Rapport au:**

**Community and Protective Services Committee
Comité des services communautaires et de protection
17 June 2021 / 17 juin 2021**

**and Council
et au Conseil
23 June 2021 / 23 juin 2021**

**Submitted on June 8, 2021
Soumis le 8 juin 2021**

**Submitted by
Soumis par:
Donna Gray, General Manager/Directrice générale, Community and Social
Services/Services sociaux et communautaires**

**Contact Person
Personne ressource:
Jason Sabourin, Director/Directeur, Children's Services/Services à l'enfance
613-580-2424, Poste16121, jason.sabourin@ottawa.ca**

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS2021-CSS-GEN-0009

**SUBJECT: COVID-19 Pandemic Impacts, Supports and Planning Considerations
for the Child Care and Early Years Sector and Children's Services
Work Plan Update 2021-2022**

**OBJET: Répercussions de la pandémie COVID-19, mesures de soutien et
considérations de planification pour le Plan de travail mis à jour
2021-2022 du secteur des services de garde d'enfants et de la petite
enfance**

REPORT RECOMMENDATIONS

That the Community and Protective Services Committee recommend Council:

- 1. Receive this report for information on the impacts of the COVID-19 pandemic on the child care and early years sector and the ongoing supports to families, children and service providers.**
- 2. Approve the updated Children’s Services Work Plan 2021-2022 as outlined in this report.**
- 3. Reaffirm the City of Ottawa’s support for building a national child care program and system of early learning and child care services that focuses on increased access, affordability, quality and responsiveness which is essential to the COVID-19 pandemic response and recovery by directing staff to actively monitor federal developments and engage in provincial planning discussions as outlined in this report.**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil:

- 1. Recevoir ce rapport pour obtenir de l’information sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur des services de garde d’enfants et de la petite enfance et sur le soutien continu offert aux familles, aux enfants et aux fournisseurs de services.**
- 2. Approuver la mise à jour du Plan de travail 2021-2022 des Services à l’enfance tel qu’il est décrit dans le présent rapport.**
- 3. Réaffirmer l’appui de la Ville d’Ottawa à l’établissement d’un programme national de services de garde d’enfants et d’un système de services d’apprentissage et de garde des jeunes enfants axé sur l’amélioration de l’accès, de l’abordabilité, de la qualité et de l’adaptabilité, ce qui est essentiel à l’intervention et la reprise des activités la COVID-19 en demandant au personnel de surveiller activement les développements fédéraux et de participer aux discussions de planification provinciales décrites dans le présent rapport.**

SYNTHÈSE ADMINISTRATIVE

L'objectif de ce rapport consiste à rendre compte, au Conseil municipal, des répercussions importantes de la pandémie de COVID-19 sur le secteur local des services de garde d'enfants et de la petite enfance d'Ottawa et de souligner les soutiens continus aux familles, aux enfants et aux fournisseurs de services, comme l'a demandé le Conseil le 9 décembre 2020. (Ordre du jour 45 du Conseil municipal, point 9). Le personnel a reçu des commentaires du Groupe consultatif sur la planification du réseau des services de garde d'enfants et de la petite enfance et d'autres intervenants sur l'information présentée dans le présent rapport. Le rapport décrit en outre les considérations de planification nécessaires pour faciliter l'intervention en cas de pandémie et le rétablissement, et ces considérations ont été reflétées dans le plan de travail mis à jour de 2021-2022 aux fins d'approbation par le Conseil.

Hypothèse et analyse

En tant que gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR), les Services à l'enfance sont responsables de la planification et de la gestion des services de garde d'enfants agréés et des programmes et des services de la petite enfance pour les enfants de 12 ans et moins à Ottawa. Il s'agit entre autres de coordonner et de planifier les activités dans l'ensemble du système afin de s'assurer que les services répondent aux besoins des familles et cadrent avec la vision du gouvernement provincial.

En 2019, le Conseil municipal a approuvé le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2019-2023 (ACS2019-CSS-GEN-0011), qui établissait 10 priorités stratégiques pour la planification et la gestion des programmes et des services de garde d'enfants agréés et les programmes et services de la petite enfance pour les enfants de 12 ans et moins. Le Plan de système de services établissait la vision commune de la Ville et était progressivement adapté pour mieux répondre aux besoins des enfants et des familles d'Ottawa. Les priorités consistaient essentiellement à améliorer l'accès, l'abordabilité, la qualité et l'adaptabilité, en plus d'aménager de solides assises pour l'évolution continue des initiatives menées pour la garde des enfants et la petite enfance. Ce plan de système de services sert aussi de feuille de route pour apporter au réseau des améliorations dans l'intérêt des enfants et des familles.

Outre le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance, le Conseil a prévu, dans le cadre du secteur prioritaire des Collectivités prospères du Plan stratégique 2019-2022 de la Ville d'Ottawa, d'investir dans les services de garde d'enfants afin d'améliorer l'accessibilité, l'abordabilité, la qualité et l'adaptabilité des

services de garde d'enfants dans tous les quartiers de la ville. Les Services à l'enfance souhaitent remercier le maire et le Conseil municipal pour continuer de prioriser la garde des enfants et les services à la petite enfance et pour exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'intervention pendant la pandémie de COVID-19 et la reprise des activités du secteur.

Les répercussions et le stress de cette pandémie sur les enfants, les familles et les fournisseurs de services et les éducateurs sont considérables. Les sentiments d'isolement, les problèmes de santé mentale et la difficulté d'accéder à des soutiens essentiels, notamment en sécurisant et en maintenant les emplois, font partie des problèmes qui se sont fait jour. Les familles ont aussi eu des décisions difficiles à prendre relativement à la garde de leurs enfants, surtout ceux qui ont des enfants qui ont des besoins particuliers. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière les inégalités, y compris l'écart entre les sexes et les obstacles auxquels font face quotidiennement les femmes et les personnes de diverses identités de genre. La COVID-19 touche les femmes et les filles de façon disproportionnée, les écarts existants entre les sexes dans l'accès aux services sociaux ayant augmenté et les femmes présentant un risque plus élevé d'isolement, d'insécurité alimentaire, de perte de revenu et de violence fondée sur le genre. Le sexe, le genre, la racialisation, le revenu, l'emploi et d'autres facteurs socioéconomiques représentent des risques qui se chevauchent et qui s'aggravent pour les personnes touchées par la pandémie. À la fin de 2020, le taux de chômage des autochtones est demeuré plus élevé et plus de la moitié des répondants ont déclaré que la pandémie avait une incidence "modérée" ou "majeure" sur leur capacité de répondre aux besoins essentiels, y compris les besoins en aliments et en épicerie et les besoins en ÉPI. Il n'y a aucun doute que les familles qui doivent surmonter divers problèmes systémiques, ainsi que les communautés racisées, ont été démesurément pénalisées et il s'impose de reconnaître ces répercussions dans l'intervention et la reprise des activités du secteur.

Les fournisseurs de services ont fait preuve d'ingéniosité, de ténacité et de résilience pendant toute la pandémie et ont joué un rôle essentiel dans l'aide à apporter aux familles de la collectivité, en plus de travailler de concert avec les Services à l'enfance pour affronter collectivement les répercussions de la pandémie. S'il a fallu transformer et adapter certaines priorités stratégiques définies dans le Plan de système de services en raison de la pandémie pour répondre aux besoins émergents et assurer la viabilité soutenue et la pérennité du secteur, de nombreuses mesures ont été menées à bien, et une aide considérable a été apportée au secteur et aux familles en 2020. L'accès aux Services de garde d'enfants d'urgence pour les travailleurs de la santé et de première

ligne, le financement, la surveillance et l'aide apportée pour assurer l'accès et l'abordabilité pour assurer la réouverture des programmes à un taux de 97 %, les services virtuels des Centres pour l'enfant et la famille ON y va afin d'assurer l'accès aux programmes d'aide offerts aux familles, à la formation et aux ressources sur les exigences opérationnelles de la santé publique pendant la COVID-19 et le financement et les ressources consacrés à la santé mentale et à la résilience de l'effectif pour promouvoir la qualité, de même que l'accroissement de la mobilisation et de la collaboration des partenaires sectoriels pour rehausser l'adaptabilité font partie des faits saillants..

En consultation avec le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, l'ensemble du secteur de services de garde d'enfants et de la petite enfance et grâce aux points de vue réunis auprès des familles dans un sondage réalisé auprès des ménages d'Ottawa, commandé par la Direction générale des Services sociaux et communautaires de la Ville, les Services à l'enfance ont cerné six grands thèmes pandémiques et les considérations qui entrent en ligne de compte dans la planification de ces thèmes pour éclairer l'intervention soutenue pendant la pandémie et la reprise continue des activités :

- Les incidences sur les familles et les besoins de soutiens à apporter à la garde des enfants et dans les services à la petite enfance;
- Les répercussions démesurées sur les femmes et les groupes confrontés à des obstacles systémiques;
- Les exigences en lien avec l'intervention d'urgence, de la fermeture et de la réouverture;
- Les répercussions opérationnelles des nouvelles exigences en matière de santé et de sécurité;
- Les pressions sur l'effectif des travailleurs des services à l'enfance et des éducateurs de la petite enfance;
- Les impératifs financiers et les menaces contre la viabilité du secteur et les infrastructures sociales.

Nous avons mis à jour le Plan de travail 2021-2022 des Services à l'enfance, à soumettre à l'approbation du Conseil municipal, pour tenir compte de ces considérations dans la planification afin d'aider le secteur à se pencher sur les répercussions et à répondre aux besoins des familles pendant l'intervention pandémique et la reprise des activités à même les ressources disponibles. Nous nous sommes inspirés des considérations liées à la planification afin d'adapter les activités du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance pour

répondre aux besoins locaux en continuant d'apporter peu à peu des améliorations dans les conditions d'accès, l'abordabilité, la qualité et l'adaptabilité des services. Il y a aussi de nouvelles possibilités qui pourraient avoir des incidences sur ce plan de travail, par exemple le budget fédéral et les négociations qui se poursuivent dans le cadre de la Stratégie nationale des services de garde d'enfants. Un programme d'envergure nationale ferait rejaillir d'importants bienfaits et permettrait de résoudre les problèmes que doivent affronter les familles et les fournisseurs de services, à la fois traditionnellement et du point de vue des difficultés qui sont exacerbées par la pandémie. Les Services à l'enfance surveilleront attentivement l'évolution des décisions du gouvernement fédéral et participeront aux discussions sur la planification du gouvernement provincial pour maximiser les possibilités de répondre aux besoins locaux et de promouvoir les priorités stratégiques du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance et pour tenir compte des plans fédéraux dans la mise en œuvre du Plan de travail. Il est essentiel, dans l'intervention menée pendant la pandémie de COVID-19 et dans la reprise des activités, de mettre sur pied un programme et un réseau d'envergure nationale pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en priorisant l'amélioration de l'accès, de l'abordabilité, de la qualité et de l'adaptabilité, au bénéfice des familles, des enfants, du bien-être social et de la reprise économique à Ottawa. Il est recommandé que le Conseil municipal réaffirme l'aide apportée par la Ville d'Ottawa pour mettre sur pied un programme d'envergure nationale.

La pandémie de COVID-19 a obligé les Services à l'enfance à se transformer et à s'adapter aux besoins du secteur et à ceux des enfants et des familles, en plus de s'acquitter de leurs responsabilités courantes comme la gestion du système. On s'attend à ce qu'il soit nécessaire, pour la durée de 2021 et le début de 2022, de continuer d'intervenir pendant la pandémie et de consacrer des efforts à la reprise des activités. Les exigences auxquelles devront répondre les gestionnaires de services et les fournisseurs de services seront considérablement rehaussées et il sera donc essentiel de tenir compte de ces considérations dans l'attribution des crédits de financement supplémentaire du gouvernement provincial et une souplesse dans l'application des directives. En outre, pour assurer la viabilité soutenue et la pérennité du secteur et pour offrir une meilleure aide aux familles et aux fournisseurs de services, il y a un besoin d'inverser le changement déjà annoncé par le gouvernement provincial pour ce qui est du seuil des dépenses à consacrer au financement de la réalisation et de l'administration des programmes.

La mise en œuvre de ce plan de travail et l'intervention et la reprise des activités pendant la COVID-19 seront soutenus par l'entremise du Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, de la Table francophone, de l'Indigenous Early Years Circle et des équipes de design (Accès, Abordabilité, Qualité et Sensibilisation du public), en tenant des consultations plus nombreuses en raison de l'évolution du paysage pandémique.

Répercussions financières

Le Plan de travail prévoit pour 2021-2022 des mesures qui permettront de respecter les priorités du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance dans le cadre des ressources actuelles ou des ressources que l'on peut vraisemblablement prévoir.

Consultation et commentaires du public

Nous avons mené une vaste consultation auprès de plus de 2 000 familles, fournisseurs de services de garde d'enfants et de la petite enfance et d'autres intervenants dans la collectivité afin de mettre au point le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2019-2023. En outre, pour tracer les contours des répercussions pandémiques de la COVID-19, des programmes d'aide et des considérations liées à la planification pour 2021-2022, les Services à l'enfance ont réuni des connaissances et des commentaires et un engagement accru du Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, l'ensemble du Secteur de services de garde d'enfants et de la petite enfance et en réunissant les précieux commentaires des familles pendant un sondage démographique des ménages d'Ottawa.

EXECUTIVE SUMMARY

The purpose of this report is to update Council on the significant impacts of the COVID-19 pandemic on Ottawa's local child care and early years sector and highlight the ongoing supports to families, children and service providers as requested by Council on December 9, 2020 (City Council Agenda 45, Item 9). Staff received input from the Child Care and Early Years System Planning Advisory Group and other stakeholders on the information presented in this report. The report further outlines the planning considerations required to assist with the pandemic response and recovery and these considerations have been reflected within the updated 2021-2022 work plan for Council approval.

Assumption and Analysis

As Consolidated Municipal Service Manager (CMSM), Children's Services is responsible for the planning and management of licensed child care and early years programs and services for children from 0 to 12 years old in Ottawa. This includes coordinating and planning at the system-level to ensure services are responsive to the needs of families and align with the Province's vision.

In 2019, Council approved the Child Care and Early Years Service System Plan 2019 – 2023 (ACS2019-CSS-GEN-0011) that established ten strategic priorities for the planning and management of licensed child care and early years programs and services for children from 0 to 12 years old. The Service System Plan established a common vision to unite as a city and progressively respond to better meet the needs of children and families in Ottawa. The priorities focused on increasing access, affordability, quality and responsiveness and would build a strong foundation for the future as child care and early years initiatives continue to evolve. The Plan also acts as a road map to make system improvements for the benefits of children and families.

In addition to the Child Care Service System Plan, Council included an action item within the Thriving Communities priority area of the City of Ottawa Strategic Plan 2019-2022, to invest in child care services to improve accessibility, affordability, quality and responsiveness of child care services across all city wards. Children's Services wishes to thank the Mayor and Council for continuing to prioritize child care and early years and for the advocacy to the Province to support the COVID-19 pandemic response and recovery of the sector.

The impacts and stress of the pandemic on children, families and service providers have been significant. Some of the issues that have emerged include feelings of isolation, challenges with mental health and difficulty accessing essential supports, including securing and maintaining employment. Families have also had to make difficult decisions relating to their children's care, especially those who have children with special needs. The COVID-19 pandemic has highlighted inequities including the gender gap and barriers women and gender diverse persons experience daily. COVID-19 impacts women and girls disproportionately, with existing gender gaps in access to social services increased and women at a higher risk of isolation, food insecurity, loss of income and gender-based violence. Sex, gender, racialization, income, housing, employment, and other socioeconomic factors represent overlapping and compounding risks for people in the pandemic. At the end of 2020, unemployment remained higher for Indigenous peoples and over half reported that the pandemic was having a "moderate"

or “major” impact on their ability to meet essential needs, including food and grocery needs and PPE. There is no doubt that families who face various systemic barriers including Indigenous and racialized communities have been disproportionately affected and there is a need to consider these impacts in response and recovery.

Service providers have demonstrated creativity, dedication and resilience throughout the pandemic and played an essential role in supporting families in the community and work together with Children’s Services to collectively tackle pandemic impacts. While some of the strategic priorities defined in the Service System Plan needed to shift and adapt as a result of the pandemic to meet emerging needs and ensure the continued viability and sustainability of the sector, many actions were successfully accomplished, and extensive supports were provided to the sector and to families in 2020. Highlights include Emergency Child Care access for health care and frontline workers, funding, monitoring and supports to ensure access and affordability with a 97% program reopening rate, virtual EarlyON Child and Family services to ensure access to family supports, training and resources on COVID-19 public health operating requirements and workforce mental health and resiliency funding and resources to support quality, and increased engagement and collaboration with sector partners to increase responsiveness.

Children’s Services with input from the Child Care and Early Years System Planning Advisory Group, the broader child care and early years sector and family perspectives obtained through a population survey of Ottawa families, commissioned by the City’s Community and Social Services Department, identified six key pandemic themes and related planning considerations to inform the continued pandemic recovery and response:

- Family impacts and need for child care and early years supports
- Disproportionate impacts on women and groups facing systemic barriers
- Emergency response, closing and reopening requirements
- Operational impacts of new health and safety requirements
- Child care worker and early childhood educator workforce pressures
- Financial pressures and threats to sector viability and social infrastructure

The Children’s Services’ 2021-22 work plan, provided for Council’s approval, has been updated to consider these planning considerations in order to support the sector in addressing the impacts and meeting the needs of families through the pandemic response and recovery within available resources. Planning considerations have been used to adapt the Service System Plan activities to respond to local needs while

continuing to advance progressive improvements in access, affordability, quality and responsiveness. There are also new opportunities that may impact the work plan, such as the Federal budget and continued negotiations on a National Child Care Strategy. A national program has the potential to make significant positive impacts and address issues that families and service providers face, both historically and those further exacerbated as a result of the pandemic. Children's Services will actively monitor federal developments and engage in provincial planning discussions so that opportunities to support local needs and advance Service System Plan strategic priorities are maximized, and that federal plans are considered in the implementation of the work plan. Building a national program and system of early learning and child care services that focuses on increased access, affordability, quality and responsiveness is vital to the COVID-19 pandemic response and would also benefit families, children, social well-being and economic recovery in Ottawa. It is recommended that Council reaffirm the City of Ottawa's support for building a national program.

The COVID-19 pandemic required Children's Services to shift and adapt to the needs of the sector and the needs of children and families. This was in addition to the regular system management responsibilities, and it is expected that the pandemic recovery and response actions will continue to be needed for the duration of 2021 and well into 2022. This will significantly increase the requirements for both Service Managers and service providers and these considerations need to be acknowledged with additional provincial funding allocations and flexibility in the guidelines. To also ensure the continued viability and sustainability of the sector and to provide enhanced supports for families and service providers, there is a need for continued advocacy for the reversal of the previously announced provincial change on the spending threshold for program delivery / administration funding.

The implementation of this work plan and COVID-19 response and recovery will continue to be supported through the Child Care and Early Years System Planning Advisory Group, Table Francophone, Indigenous Early Years Circle and Design Team sub-groups (Access, Affordability, Quality and Public Awareness), with increased engagement given the changing pandemic landscape.

Financial Implications

The work plan includes 2021-2022 actions that will drive the priorities of the Service System Plan forward within current resources, or resources that can be reasonably anticipated.

Public Consultation/Input

Extensive engagement and consultation with over 2,000 families, child care and early years providers and other community stakeholders was undertaken to develop the Child Care and Early Years Service System Plan 2019-2023. Further, to outline COVID-19 pandemic impacts, supports and planning considerations for 2021-2022, Children's Services sought knowledge and insights with heightened engagement with the Child Care and Early Years System Planning Advisory Group, the broader child care and early years sector and valuable family perspectives obtained through a population survey of Ottawa families.

CONTEXTE

En tant que gestionnaires des services municipaux regroupés (GMSR), les Services à l'enfance sont responsables de la planification et de la gestion des services de garde d'enfants agréés et des programmes et des services de la petite enfance pour les enfants de 12 ans et moins à Ottawa. Il s'agit entre autres de coordonner et de planifier les activités dans l'ensemble du système afin de s'assurer que les services répondent aux besoins des familles et cadrent avec la vision du gouvernement provincial.

En 2019, le Conseil municipal a approuvé le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2019-2023 (ACS2019-CSS-GEN-0011), qui établissait 10 priorités stratégiques pour la planification et la gestion des programmes et des services de garde d'enfants agréés et les programmes et services de la petite enfance pour les enfants de 12 ans et moins. Le Plan de système de services établissait la vision commune de la Ville et était progressivement adapté pour mieux répondre aux besoins des enfants et des familles d'Ottawa. Les priorités consistaient essentiellement à améliorer l'accès, l'abordabilité, la qualité et l'adaptabilité, en plus d'aménager de solides assises pour l'évolution continue des initiatives menées pour la garde des enfants et la petite enfance. Ce plan de système de services sert aussi de feuille de route pour apporter au réseau des améliorations dans l'intérêt des enfants et des familles.

Outre le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance, le Conseil a prévu, dans le cadre du secteur prioritaire des Collectivités prospères du Plan stratégique 2019-2022 de la Ville d'Ottawa, d'investir dans les services de garde d'enfants afin d'améliorer l'accessibilité, l'abordabilité, la qualité et l'adaptabilité des services de garde d'enfants dans tous les quartiers de la ville. Les Services à l'enfance souhaitent remercier le maire et le Conseil municipal pour continuer de prioriser la garde des enfants et les services à la petite enfance et pour exhorter le gouvernement

provincial à appuyer l'intervention pendant la pandémie de COVID-19 et la reprise des activités du secteur.

ANALYSE

Le présent rapport décrit dans leurs grandes lignes les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur local de services de garde d'enfants et de la petite enfance d'Ottawa et met en lumière des programmes d'aide permanents offerts aux familles, aux enfants et aux fournisseurs de services. Ce rapport trace en outre les contours des considérations liées à la planification dont il faut tenir compte pour apporter de l'aide dans l'intervention et la reprise des activités pendant la pandémie, ainsi que de l'importance d'un programme et d'un réseau d'envergure nationale pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en priorisant l'amélioration de l'accès, de l'abordabilité, de la qualité et de l'adaptabilité.

La pandémie de COVID-19 a eu un profond retentissement sur le secteur de services de garde d'enfants et de la petite enfance, ce qui a obligé à apporter une aide permanente aux familles, aux enfants et aux fournisseurs de services afin de continuer d'assurer les services essentiels pour la collectivité. Si l'intervention et l'aide apportées à ce secteur pendant la pandémie ont continué de faire évoluer les priorités du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance, les Services à l'enfance se sont transformés et adaptés pour aider le secteur et répondre aux besoins des familles pendant l'intervention pandémique, en plus de s'acquitter de leurs responsabilités courantes dans la gestion du système. La pièce 2 comprend des détails complets sur les programmes d'aide offerts en 2020 pour tenir compte des répercussions de la pandémie et promouvoir les priorités relatives à l'accès, à l'abordabilité, à la qualité et à l'adaptabilité.

En consultation avec le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, l'ensemble du secteur de services de garde d'enfants et de la petite enfance et grâce aux points de vue réunis auprès des familles dans un sondage réalisé auprès des ménages d'Ottawa, les Services à l'enfance ont cerné six grands thèmes pour décrire dans leurs grandes lignes les répercussions de la pandémie et les programmes d'aide offerts pendant la crise sanitaire, tout en tenant compte des considérations liées à la planification afin de promouvoir l'intervention et la reprise des activités pendant la pandémie en 2021-2022. Le présent rapport décrit dans leurs grandes lignes ces répercussions et ces programmes d'aide, ainsi que les considérations liées à la planification pour chaque grand thème.

L'intervention pendant la pandémie de COVID-19 a été soutenue par l'entremise du Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, de la Table francophone, de l'Indigenous Early Years Circle et des équipes de design (Accès, Abordabilité, Qualité et Sensibilisation du public), en sollicitant un engagement accru en raison de l'évolution du paysage pandémique. Les équipes de design, qui étaient animés par le personnel des Services à l'enfance, se sont réunies en 2020 pour établir et étudier les priorités pandémiques à court terme selon les défis rencontrés en temps réel par le secteur, conformément aux valeurs et aux objectifs du Plan de système de services. Les Services à l'enfance souhaitent remercier les partenaires du secteur de services de garde d'enfants et de la petite enfance et les autres intervenants pour l'apprentissage rapide, la collaboration rehaussée et le partenariat productif qui ont permis d'aider les familles locales, le secteur et notre collectivité.

Répercussions sur les familles et besoins relatifs aux services de garde d'enfants et de la petite enfance

Répercussions et soutiens

Les répercussions et le stress de la pandémie ont eu un choc retentissant sur les familles qui s'en remettent aux services de garde d'enfants et de la petite enfance pour les soins et l'aide dont elles sont tributaires et qui affrontent l'isolement et les problèmes de santé mentale, en plus de devoir prendre des décisions difficiles quand il s'agit d'obtenir de l'aide pour leurs enfants. De nombreuses familles ont vécu les répercussions de la pandémie sur l'emploi et la suspension des programmes de formation et de développement des compétences, et certains groupes en ont subi les conséquences démesurées. En février 2021, le département des Services sociaux et communautaires de la Ville a commandé un sondage démographique auprès des parents et des tuteurs choisis au hasard dans la localité et qui ont des enfants dont l'âge peut atteindre 12 ans afin de connaître l'impact de la pandémie sur l'utilisation qui est faite des services de garde d'enfants à l'échelle locale (ce que nous appellerons le « sondage démographique » jusqu'à la fin de ce rapport). Les travaux de recherche menés dans la localité tiennent compte de l'ensemble de la recherche (nationale et provinciale) sur les groupes de personnes qui ont été démesurément fragilisés. Le sondage démographique a permis de constater que :

- 39% ont subi une interruption de leur travail, notamment en perdant leur emploi, en cessant de travailler ou en modifiant le nombre de leurs heures de travail, ou autres interruptions à cause de la pandémie;

- Certains groupes ont subi plus d'interruptions dans leur travail que d'autres à cause de la COVID-19. Par exemple, 47 % des femmes ont subi des interruptions dans leur travail, contre seulement 27 % des hommes sondés;
- Les personnes appartenant à des ménages qui gagnent moins de 60 000 \$ par rapport à celles dont le revenu du ménage est de 60 000 \$ ou plus ont été plus susceptibles de connaître des interruptions dans leur travail (63 % contre 31 %);
- Les personnes qui n'étaient pas nées au Canada ont subi plus d'interruptions dans leur travail que celles qui sont nées au Canada (49% contre 35 %). Enfin, 74 % des personnes en situation de handicap ont fait état d'interruptions dans leur travail contre seulement 34% des personnes qui n'ont pas de handicap.

La fermeture des écoles dans le cadre des activités de formation en présentiel et le télétravail ont eu d'autres incidences. Parce qu'elles craignaient d'attraper la COVID-19 et en raison des messages invitant les citoyens à rester à la maison dans toute la mesure du possible, certaines familles ont décidé de prendre congé de leur travail ou de conjuguer le travail et les services de garde. Les travailleurs essentiels ont dû faire appel aux services de garde d'enfants d'urgence pour aller travailler et participer à l'intervention pendant la pandémie qui s'est abattue sur la collectivité. Les besoins et les comportements des familles ont varié, puisque la prévalence de la COVID-19 dans la collectivité a augmenté ou diminué et que les organismes ont fermé leurs portes pour ensuite les rouvrir, ce qui a eu des répercussions sur l'emploi et sur la formation. Une étude menée par Statistique Canada en juin 2020 a permis de constater que 80 % des parents qui ont des enfants de 11 ans et moins étaient très inquiets ou extrêmement inquiets de devoir harmoniser la garde des enfants, leurs études et le travail.

Malgré l'environnement dynamique, tel qu'indiqué dans la Pièce 1, Tableau 1 dans l'ensemble, la demande et l'intérêt pour les services de garde d'enfants, selon les modalités indiquées dans le Registre et la liste d'attente des services de garde, ont relativement peu changé, ce qui confirme que ces services sont vraiment essentiels pour les familles. Toutefois, en raison de la volatilité de la COVID-19, les inquiétudes liées à la santé et à la sécurité et des fermetures, du risque d'interruption, par exemple dans les cas où il faut que les personnes qui pourraient avoir les symptômes de la COVID-19 doivent s'isoler pour une période de temps, de l'évolution ou de l'incertitude des besoins des familles et des conditions d'admission aux subventions pour les frais de garde, le placement des enfants dans les services de garde a été durement touché. Les répercussions de la pandémie sur l'emploi et sur les études ont fait en sorte que de nombreux clients ne sont plus admissibles aux subventions pour les frais de garde d'enfants et que certains retardent la garde de leurs enfants en raison de l'incertitude

pandémique et de la crainte d'attraper la COVID-19. C'est pourquoi on a constaté, en septembre 2020, une baisse de l'ordre de 30 % dans le recours aux subventions pour les frais de garde d'enfants par rapport à la situation avant la COVID-19, tel qu'indiqué dans la Pièce 1, Tableau 2, ce qui met encore plus en lumière les répercussions démesurées sur les groupes, puisque les familles n'y ont parfois pas droit en raison des changements dans leur travail, dans leurs études ou dans leurs activités. De même, tel qu'indiqué dans la Pièce 1, Tableau 3, les fournisseurs de services de garde d'enfants en centres agréés à but non lucratif comptabilisent un taux de places vacantes de l'ordre de 28 % pour tous les groupes d'âge à Ottawa, et les 14 organismes de services de garde en milieu familial agréés ont tous indiqué qu'ils ont des places libres dans leurs milieux familiaux et qu'ils peuvent augmenter le nombre de places pour prendre en charge de nouveaux enfants. Les programmes de jour prolongé des conseils scolaires tournent à des niveaux de capacité de 25 % à 40 % environ de ce qu'ils étaient avant la COVID-19 et doivent fermer quand les écoles mêmes ne peuvent plus assurer l'apprentissage des enfants en présentiel.

Le faible taux d'inscription en raison de la pandémie est une incidence majeure et un grand motif d'inquiétude pour le secteur; c'est pourquoi les Services à l'enfance ont préconisé les activités d'amélioration continue ci-après afin de permettre à toutes les familles d'avoir facilement accès aux services de garde :

- Nouveau Portail des familles utilisatrices et fonction de traduction du Registre et de la liste d'attente des services de garde d'enfants afin de permettre d'appliquer un processus simple et convivial pour les utilisateurs et de les aider à mieux comprendre le processus de dépôt des demandes;
- Approche axée sur le client dans la prestation des services et programmes pour les subventions pour les frais de garde d'enfants, soutien mobile pour les rendez-vous, les présentations sur les subventions pour les frais de garde d'enfants dans la collectivité et la capacité de téléverser les documents en ligne;
- Amélioration de la coordination du placement des enfants afin de réduire considérablement la liste d'attente des familles qui demandent des subventions pour les frais de garde d'enfants;
- Amélioration du processus d'acceptation immédiate des familles qui ont des circonstances exceptionnelles;
- Collaboration avec l'Indigenous Early Years Circle pour améliorer les processus et les procédures afin d'aider les familles autochtones à avoir accès aux subventions pour les frais de garde d'enfants.

Considérations liées à la planification

Les résultats du sondage démographique ont mis en lumière les considérations et les besoins des familles lorsqu'elles doivent prendre des décisions dans la garde des enfants. Ce sondage nous a appris que de nombreuses familles (41 %) ont changé leur type principal de services de garde d'enfants pendant la pandémie. Tel qu'indiqué dans la Pièce 1, Tableau 4, il y a eu une augmentation de 7% des familles qui ont déclaré qu'ils n'avaient aucun type principal de service de garde d'enfants comparativement à avant la COVID-19. La crainte d'attraper la COVID-19 est le principal motif invoqué, suivi des services de garde qui ne sont pas fiables à cause de la COVID-19 (par exemple à cause des éclosions, de la réduction des heures d'ouverture et des fermetures), ce dont ont fait état 31 % des familles. Certaines familles n'ont plus accès à des services de garde d'enfants parce qu'elles ont changé d'emploi ou qu'elles télétravaillent, ce qui est une autre raison pour laquelle elles ont dû prendre d'autres dispositions pour assurer la garde de leurs enfants.

La plupart des parents (71 %) ont fait savoir qu'en raison de certains facteurs, ils seraient plus susceptibles de faire appel à un centre de services de garde, à des services de garde en milieu familial ou à des programmes de garde avant et après l'école. La vaccination généralisée contre la COVID-19 est le facteur le plus fréquent (44 %); viennent ensuite les parents qui ne sont plus en télétravail (33 %). Parmi les parents qui sont exclusivement en télétravail (51 %), la majorité (63 %) était d'avis qu'elle serait à la fois en travail à l'extérieur et en télétravail dans 12 mois. Les trois types de services de garde qui sont identifiés lorsqu'on a demandé aux parents quel type de service de garde ils anticipent utiliser dans les prochains 12 mois pour tous leur(s) enfant(s) de 12 ans et moins sont: les programmes avant et après l'école (30%), aucun service de garde (27.3%), un membre de la famille assurera la garde (21%). De plus amples détails sont disponibles dans le document 1, Tableau 5.

Il est absolument nécessaire de surveiller les motifs d'inquiétude et les besoins des familles et de se pencher sur ces motifs et besoins pour veiller à ce qu'elles aient éventuellement accès à ces programmes d'aide essentiels, ainsi qu'aux nombreux avantages des services de garde d'enfants et de la petite enfance. Il faut donc que les Services à l'enfance continuent de surveiller et d'analyser l'évolution des besoins et des opinions des familles pendant toute la durée de la reprise des activités pendant la pandémie et travaillent en collaboration avec le secteur pour s'adapter à l'évolution des consignes opérationnelles et assurer la sécurité de l'environnement pour les enfants, les travailleurs des services à l'enfance et les éducateurs de la petite enfance. Il faut

aussi aider le secteur à s'adapter et à se transformer pour répondre aux besoins en évolution des familles à court et à plus long termes.

Quand les enfants et les familles ne font pas appel à des services de garde, ils s'en privent. Les programmes de garde d'enfants de grande qualité ont une incidence positive sur le développement social, la préparation scolaire et la réussite académique des enfants. Ces environnements sécuritaires aident les enfants à se développer dans la confiance et à apprendre des connaissances nouvelles. Les parents qui ont accès à des services de garde peuvent plus facilement travailler ou se concentrer à leurs propres études et participer à la population active, ce qui augmente les revenus des ménages et améliore leur statut socioéconomique. Ces services permettent souvent aux parents de communiquer entre eux et avec les services communautaires spécialisés, au besoin. De solides programmes de garde d'enfants et de services à la petite enfance contribuent positivement au bien-être social en réduisant la pauvreté et l'inégalité des genres et en faisant la promotion d'un sentiment d'appartenance. Les fermetures et les absences de longue durée peuvent nuire à l'apprentissage, à la santé mentale et à l'épanouissement des enfants, et ceux qui sont le plus pénalisés par l'interruption de l'apprentissage en présentiel sont souvent aussi ceux qui sont le plus à risque, soit les enfants des communautés racisées et des familles à faibles revenus.

Les familles méritent des établissements sûrs et abordables où envoyer leurs enfants pour leur service de garde en s'en remettant en toute confiance aux pratiques et aux bienfaits, pour la santé et la sécurité, d'un environnement d'apprentissage riche. Les Services à l'enfance doivent exhorter le gouvernement provincial à prévoir une plus grande souplesse dans les programmes, par exemple dans les conditions d'admission aux subventions pour les frais de garde d'enfants, en raison des répercussions de la pandémie sur l'emploi et sur l'environnement des études pour permettre à ceux qui sont le plus durement touchés d'avoir accès à ces services essentiels.

Pour rehausser la transparence et assurer la confiance et l'accès aux services essentiels, surtout pour ceux qui sont démesurément pénalisés, il faut que les Services à l'enfance travaillent de concert avec les partenaires et les intervenants pour élaborer et mettre en œuvre localement une campagne d'information publique afin de mieux faire connaître les services de garde d'enfants et de la petite enfance de la localité. Une campagne prévoyant de l'information sur les bienfaits du secteur des services de garde agréés et sur le caractère essentiel des services pour les familles pourrait améliorer l'accessibilité des services et résoudre les problèmes liés à la participation à la population active.

Répercussions démesurées sur les femmes et sur les groupes confrontés à des obstacles systémiques

Répercussions et soutiens

Les femmes, les jeunes filles et les personnes d'identités de genre diverses affrontent des obstacles contre l'accès à des services et à des ressources adéquates, abordables et convenables. Dans les communautés autochtones, les femmes, les aînées, les femmes racisées, les femmes en situation de handicap et toutes les personnes d'identités de genre diverses sont aux prises avec différents niveaux de discrimination.

La Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres de la Ville décrit que la pandémie de COVID-19 met en lumière les déficits genrés et les obstacles que doivent surmonter au quotidien les femmes et les personnes d'identités de genre diverses. La COVID-19 a des répercussions démesurées sur les femmes et les jeunes filles, compte tenu de l'accroissement des déficits genrés existants dans l'accès aux services sociaux et parce que les femmes risquent plus de vivre dans l'isolement, de connaître l'insécurité alimentaire, de perdre des revenus et d'être victimes de la violence genrée.

Les femmes supportent aussi les responsabilités supplémentaires de la fréquentation scolaire et de la garde des enfants pendant la pandémie. On apprend que 12 fois plus de mères que de pères ont quitté leur emploi pour s'occuper de leurs bambins ou des enfants d'âge scolaire. Au Canada, près de 100 000 femmes de plus de 20 ans sont sorties entièrement du marché du travail, contre 10 000 hommes. Bien que les femmes aient généralement subi des pertes d'emploi démesurées pendant la pandémie, certains groupes démographiques de femmes, dont les mères, les membres des minorités visibles, les jeunes femmes, celles qui gagnent moins cher et les nouvelles immigrantes, ont été le plus fortement sanctionnées par la perte de leur emploi et par les déficits dans l'emploi, ce qui met en exergue l'importance de services de garde d'enfants sécuritaires, abordables et de qualité pour permettre aux femmes qui sont des travailleuses essentielles d'avoir l'occasion de soutenir leur famille et de contribuer à la collectivité.

Les femmes supportent le double fardeau plus lourd de la garde des enfants, puisqu'elles représentent une grande majorité des travailleurs de première ligne et des intervenants de la santé qui doivent travailler davantage dans des environnements plus vulnérables pendant la COVID-19. L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance nous apprend que parmi les 3 663 éducateurs de la petite enfance inscrits qui travaillent à Ottawa dans l'ensemble, 97 % sont des femmes et que les

travailleuses expriment des inquiétudes à propos des risques inhérents au travail de première ligne auprès des jeunes enfants.

En travaillant en étroite collaboration avec le Service de l'équité des genres et des races, de l'inclusion, des relations avec les autochtones et du développement social, les Services à l'enfance ont été désignés comme secteur prioritaire dans la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres et ont adopté des engagements en 2020. (Cf. les Considérations liées à la planification.) La Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres (SCFEG) a été mise au point pour veiller à ce que les services, les stratégies et les plans de la Ville d'Ottawa tiennent compte de l'optique des femmes et des genres et promeuvent l'équité des femmes et des genres.

En plus du sexe et du genre, la racialisation, le revenu, l'emploi et d'autres facteurs socioéconomiques représentent des risques qui se chevauchent et qui s'aggravent pour les personnes touchées par la pandémie. Selon une étude de Statistique Canada, le taux de chômage des autochtones à la fin de 2020 était plus élevé que celui des non-autochtones. 57% des autochtones vivant avec une condition ou une incapacité chronique interrogés ont déclaré que leur santé globale était "bien pire" ou "un peu pire" qu'avant la pandémie, et 64% ont déclaré que leur santé mentale était "bien pire" ou "un peu pire" qu'avant la pandémie. De plus, plus de la moitié des répondants ont déclaré que la pandémie avait une incidence "modérée" ou "majeure" sur leur capacité de répondre aux besoins essentiels, y compris les besoins en aliments et en épicerie (54%) et besoins en ÉPI (52%).

La pandémie a aussi été particulièrement difficile pour les enfants qui ont des besoins particuliers et pour leurs parents. Une étude publiée en août 2020 par Statistique Canada a révélé qu'une plus grande proportion de parents qui ont des enfants en situation de handicap par rapport aux parents qui ont des enfants sans handicap étaient très inquiets ou extrêmement inquiets de l'année scolaire, du succès des études et de la santé mentale de leurs enfants. L'incertitude de la pandémie et les bouleversements qu'elle a causés dans le quotidien sont difficiles pour les enfants qui ont des handicaps intellectuels et de développement, qui bénéficient de la structure, qui ont des attentes claires et qui comptent sur différents programmes d'aide qui ont été bouleversés par la COVID-19. Même avant la pandémie, la recherche nous a permis d'apprendre que les familles qui ont des enfants atteints de troubles du développement intellectuel et de déficiences développementales étaient soumises à un stress parental accru par rapport aux parents des enfants dont le développement est typique. En raison des répercussions de la fermeture des écoles, des services de garde d'enfants et des programmes d'aide professionnels, les parents et les tuteurs des enfants qui ont des

besoins particuliers ont dû être les éducateurs spéciaux de leurs enfants, leurs accompagnateurs pour les compétences sociales, leurs orthophonistes ou leurs thérapeutes du comportement et leurs thérapeutes en santé mentale, peut-être en s'en remettant au peu d'aide professionnelle qu'on leur offrait. Conscients de ces répercussions, les Services à l'enfance ont travaillé en étroite collaboration avec les Services d'inclusion pour jeunes enfants (SIJE) pour s'assurer que les enfants qui ont des besoins particuliers ont accès à de l'aide pendant la pandémie de COVID-19 et que l'inclusion est priorisée. Les SIJE ont continué de servir les 800 enfants et plus dont ils s'occupaient avant la fermeture des services de garde d'enfants. Les thérapeutes du comportement ont aidé les familles dont les dossiers leur ont été confiés en leur offrant des jouets, de l'équipement et des services virtuels.

Considérations liées à la planification

Les Services à l'enfance, le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, l'Indigenous Early Years Circle, la Table francophone s'engagent à assurer l'équité des genres et des races et reconnaissent que l'optique des genres, des races et culturelle cadre parfaitement avec les valeurs et les objectifs de l'adaptabilité du secteur dans le cadre du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance. La participation à la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres (SCFEG) en 2021-2022 est l'occasion de faire fructifier ces initiatives et l'aide des partenaires de la SCFEG et de participer aux travaux intersectionnels qui se déroulent dans la concertation de la SCFEG et de la Stratégie de lutte contre le racisme pour contrer les répercussions démesurées produites sur les femmes et les groupes et pour promouvoir les objectifs du secteur de services de garde d'enfants et de la petite enfance. Il faut adopter des mesures immédiates pour intégrer l'optique des genres dans la reprise des activités pendant la pandémie, ainsi que des initiatives généralisées pour promouvoir le changement systémique et durable sur la voie de l'équité des femmes et des genres.

Les parents et les tuteurs, ainsi que les fournisseurs de services de garde d'enfants ont mis en lumière, dans le Plan de système de services, la nécessité de mettre au point d'autres programmes d'aide dans le système des services de garde des enfants qui ont des besoins particuliers et à l'intention de leur famille. L'incidence de la pandémie sur les familles qui ont des enfants ayant des besoins particuliers a remis en lumière les difficultés qu'affrontent les familles, les déficits du système et le besoin d'une infrastructure sociale qui permettra d'aider les familles qui ont des besoins particuliers. Il est nécessaire que les Services à l'enfance continuent de collaborer avec les SIJE pour s'assurer que les enfants qui ont des besoins particuliers sont pris en charge malgré les

interruptions dans les services de garde et à l'école, lors des changements aux directives opérationnelles et aux milieux de garde et dans les services de garde d'enfants d'urgence. En 2021-2022, il faut adopter les mesures suivantes pour commencer à enrayer les répercussions démesurées produites sur les femmes et les groupes qui doivent surmonter des obstacles systémiques :

- Participer, en tant que secteur prioritaire, à la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres et appliquer l'optique des genres dans les activités de mise en œuvre du Plan de système de services;
- Participer à l'Étude de base sur le genre, la lutte contre le racisme et l'équité et en appliquer les résultats aux pratiques statistiques;
- Élaborer et revoir le contenu des programmes des Services à l'enfance dans l'optique des groupes intersectionnels de femmes et de personnes d'identités de genre diverses;
- Mieux faire connaître et étoffer la capacité du personnel et des partenaires du secteur dans l'équité et l'inclusion grâce à la formation, à des exposés et à des ateliers;
- Étendre la composition des groupes consultatifs de la collectivité aux groupes intersectionnels de femmes et de personnes d'identités de genre diverses.
- Continuer à travailler de concert avec l'Indigenous Early Years Circle et la Table francophone afin de soutenir l'accès et l'adaptabilité du secteur;
- Assurer le soutien des ressources pour besoins particuliers et un soutien aux familles par l'intervention et la reprise des activités.

Intervention d'urgence, fermeture et réouverture

Répercussions et soutiens

Le 17 mars 2020, en réaction à la pandémie de COVID-19, le gouvernement provincial a déclaré l'état d'urgence et décrété la fermeture de tous les services de garde d'enfants en centres agréés et de tous les établissements offrant des programmes récréatifs en intérieur, incluant les Centres pour l'enfant et la famille ON y va. Il n'a pas été nécessaire de fermer les programmes de services de garde en milieu familial agréés, et nombreux sont les programmes qui ont continué d'assurer les services de garde des enfants de 12 ans et moins. La fermeture obligatoire des établissements a duré plus de 12 semaines, ce qui laissait les familles démunies de l'aide dont elles avaient besoin, en particulier les travailleurs de première ligne et les travailleurs

essentiels, qui ont continué de travailler ailleurs que chez eux. Les services de garde d'enfants d'urgence (SGU) ont été mis en œuvre pour mener l'intervention pandémique. En outre, on a planifié et mis en œuvre, en décembre 2020, puis à nouveau en avril 2021, d'autres instances des SGU ciblés. On a aussi offert du soutien et des ressources pour rouvrir les établissements selon les exigences opérationnelles de la COVID-19. Il a fallu centraliser la planification, la coordination et l'intervention collective pour relever ce défi de taille.

En mars 2020, puis à nouveau en décembre 2020 pour les enfants d'âge scolaire, on a planifié et mis en œuvre les services de garde d'enfants d'urgence pour les travailleurs de la santé et les autres travailleurs essentiels de première ligne. Les Services à l'enfance ont planifié et mis en œuvre les services à assurer d'après les besoins de la collectivité et la capacité, notamment en mettant au point les volets des programmes et les conditions d'accès pour les familles, en assurant le financement et en évaluant les coûts, en exerçant une surveillance et en déposant les rapports destinés au gouvernement provincial. Il a fallu travailler en étroite collaboration avec Santé publique Ottawa (SPO) pour mettre au point les plans pandémiques et les outils de dépistage approuvés, pour déterminer les protocoles de gestion des dossiers et des éclosions et pour élaborer et assurer la formation des travailleurs des services à l'enfance et des éducateurs de la petite enfance sur les nouvelles directives opérationnelles et les nouvelles restrictions sanitaires. Entre le 14 avril et le 28 juin 2020, 103 enfants ont fréquenté les services de garde d'enfants d'urgence dans trois Centres de services de garde municipaux, et un partenaire communautaire à but non-lucratif avec trois emplacements en centres, ainsi que des emplacements en milieu familial. Nous nous sommes inspirés des leçons apprises et de la formation et fait appel aux outils et aux ressources dans la mise en œuvre des exigences opérationnelles de la COVID-19 pour aider les fournisseurs de services de la collectivité à relancer leurs activités.

La deuxième fermeture entrée en vigueur le 26 décembre 2020 a consisté à fermer les écoles pour l'apprentissage en présentiel et les programmes avant et après l'école, ainsi que les programmes de jour prolongés. Les Services à l'enfance ont planifié et mis en œuvre des SGU ciblés à l'intention des enfants d'âge scolaire dans la période comprise entre le 4 et le 29 janvier 2021. Vingt-trois fournisseurs de services de garde d'enfants dans 63 centres de garde et sept organismes de services de garde en milieu familial agréés, tous dotés de différents emplacements, y ont participé. Le nombre le plus élevé d'enfants gardés dans la même journée dans le cadre des SGU ciblés s'est élevé à 502. Le 15 avril 2021, le gouvernement provincial a annoncé une troisième fermeture et des services de garde d'enfants d'urgence ciblés pour les enfants d'âge

scolaire. Les Services à l'enfance ont planifié et mis en œuvre ce programme à partir du 19 avril 2021. En date du 4 mai 2021, 27 fournisseurs de services de garde d'enfants à but non lucratif dans 61 centres et sept organismes de services de garde en milieu familial agréés, tous dotés de différents emplacements, participent à ce programme. En date du 4 mai 2021, le plus grand nombre d'enfants gardés dans la même journée s'est élevé à 829.

Les centres de garde d'enfants ont pu rouvrir leurs portes le 26 juin 2020. Les préparatifs de la réouverture ont représenté un travail substantiel à l'échelle de la planification du système et au niveau des fournisseurs, et grâce aux soutiens offerts, 97 % des programmes ont pu être relancés avec succès. Les nouvelles directives opérationnelles obligeant à suivre une formation intensive, les nouveaux protocoles, les plans pandémiques dans les établissements, le cohortage qui consiste à remanier le personnel et les groupes d'enfants dans les programmes, le dépistage, les relevés d'assiduité journaliers, le nettoyage, la restriction des visiteurs et la mise en œuvre de nouveaux protocoles de dépose et de reprise en charge pour permettre de respecter la distanciation physique visaient tous à assurer la santé et la sécurité des enfants, des familles et des éducateurs. Les directives opérationnelles de la COVID-19 étaient différentes pour chaque contexte, pour les services de garde d'enfants en centre, pour les services de garde d'enfants en milieu familial, pour les programmes de garde avant et après l'école et pour les Centres pour l'enfant et la famille ON y va. En outre, il fallait absolument prévoir des directives, des conseils et une collaboration afin d'éclairer les mesures d'adaptation dans le cadre des programmes et d'assurer la qualité des services de garde des enfants.

Les Services à l'enfance ont travaillé en étroite collaboration avec le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, dont la Table francophone et l'Indigenous Early Years Circle, pour recenser les enjeux et offrir des programmes d'aide afin d'assurer la sécurité du déconfinement. En partenariat avec SPO, les Services à l'enfance soutenu la prestation des séances de formation et d'information pour aider le secteur à mettre en œuvre les directives opérationnelles et ont joué un rôle prépondérant en veillant à ce que les consignes et les conseils répondent aux besoins des fournisseurs et des familles.

Les investissements consacrés aux soutiens et à la formation au niveau sectoriel ainsi que la ténacité et le professionnalisme des fournisseurs ont permis d'assurer le succès dans l'adaptation aux nouvelles exigences opérationnels et de relancer rapidement les services. Parce que nous avons continué d'être en mesure de nous adapter et de respecter l'évolution des directives opérationnelles, nous avons pu continuer d'offrir les

services de garde des enfants de 4 ans et moins malgré la fermeture plus récente des écoles. Les travaux se poursuivent, puisqu'il faut surveiller et évaluer l'intervention et déterminer les mesures supplémentaires à prendre pour aider les familles et permettre aux fournisseurs de services locaux de rester ouverts.

On a aussi fermé, en date du 17 mars 2020, les Centres pour l'enfant et la famille ON y va, ainsi que l'ensemble des groupes de jeux halte-accueil et des ateliers en présentiels. Les centres ont pu rouvrir leurs portes le 1^{er} septembre 2020 pour les programmes offerts en présentiel; ils ont toutefois dû fermer à nouveau suivant le décret d'urgence en décembre 2020, puis une nouvelle fois pendant la durée du décret ordonnant de rester à domicile, qui a pris effet en avril 2021. Même s'ils n'ont pas pu offrir des services en présentiel directs, les Centres pour l'enfant et la famille ON y va sont intervenus auprès des jeunes enfants et des familles en faisant appel à des moyens innovants pour assurer le soutien des familles, par exemple grâce à des programmes virtuels pour les groupes de jeux et aux ateliers offerts en ligne par l'entremise de la chaîne YouTube, Zoom, pages Google ON y va, et sur les pages exclusives publiées dans Pinterest. De plus, le personnel des centres a effectué des vérifications téléphoniques du bien-être des familles et des bébés, y compris auprès des familles qui ont des enfants nouveau-nés, ainsi qu'une aide téléphonique individuelle assurée par des éducateurs de la petite enfance inscrits pour donner accès aux ressources offertes à la petite enfance et aux familles, par exemple en donnant de l'information sur les problèmes familiaux, sur la réduction du stress familial et sur les autres services d'accompagnement auxquels les familles pouvaient s'adresser. Les Services à l'enfance ont produit les Fiches d'information sur les Centres ON y va afin de promouvoir l'accès aux programmes et aux services virtuels. Ces fiches, qui ont été adressées au Groupe de travail sur les besoins humains et au secteur de services de garde d'enfants et de la petite enfance, ont été publiées sur le site Ottawa.ca afin de promouvoir l'accès à ces importants programmes d'aide destinés aux familles.

Considérations liées à la planification

Assurer l'accès aux services de garde d'enfants pour les travailleurs essentiels pendant la durée des fermetures, pour que les travailleurs de la santé et de première ligne puissent répondre aux besoins dans l'intervention pandémique, doit être une priorité absolue. Il faut une capacité de réserve et des ressources d'appoint pour bien répondre aux besoins éventuels. La mise en œuvre des services de garde d'enfants d'urgence réclame d'importants efforts et de vastes travaux de planification et de coordination avec les Services à l'enfance et les fournisseurs et est décisive dans l'aide à apporter aux familles de travailleurs essentiels et dans l'intervention d'Ottawa pendant la

pandémie. De plus, il faut veiller à ce que les enfants en bas âge puissent continuer d'avoir accès à du soutien familial dans des formats souples pour répondre aux besoins des familles à mesure que les directives opérationnelles et que les restrictions évoluent.

Il est toujours aussi important de se pencher sur l'évolution des impératifs et des besoins du secteur pour assurer l'accès aux programmes d'aide essentiels destinés aux familles pendant la reprise des activités. Il est absolument nécessaire de continuer d'offrir de l'aide pour s'assurer que les services restent ouverts et sont appuyés pendant les périodes de fermeture. Les exigences opérationnelles de la pandémie continuent d'évoluer et de nouveaux problèmes se font jour pour les fournisseurs et les familles, ce qui oblige à prévoir des activités de formation, des outils et des ressources. Il faut aussi prévoir des moyens de financement, destinés à répondre aux besoins locaux, pour tenir compte de la fermeture des centres et pour veiller à ce que les familles aient accès éventuellement à ces services essentiels. Dans les sections ci-après, nous mettons en lumière d'autres détails sur les besoins prioritaires du secteur, par exemple le financement et l'aide offerte pour s'adapter aux consignes opérationnelles de la santé et de la sécurité afin d'assurer la sécurité de l'environnement et d'éviter la fermeture des centres.

Impératifs financiers et menaces qui pèsent sur la viabilité

Répercussions et soutiens

Les fournisseurs de services et les éducateurs ont fait preuve de patience et de résilience pendant cette pandémie et continuent de jouer un rôle essentiel en aidant les familles de notre collectivité. La pandémie a aussi mis en lumière l'importance de fortifier les infrastructures sociales de notre collectivité et la nécessité d'intervenir en permanence pour répondre à l'évolution de la demande de services afin d'assurer la viabilité soutenue et la pérennité du secteur. Les programmes de services de garde d'enfants et de services à la petite enfance n'avaient jamais été jugés aussi essentiels pour les enfants, les familles, le bien-être de notre collectivité et l'économie.

Les fournisseurs de services ont dû s'adapter aux fermetures temporaires imprévues, au nouveau paysage du financement et à l'augmentation des coûts opérationnels, en tâchant d'assurer des services de garde d'enfants abordables pour les familles. Les Services à l'enfance ont la volonté de s'adapter à l'évolution des impératifs du secteur en cernant les déficits de financement et en priorisant les efforts de préconisation menés auprès du gouvernement provincial à l'heure où nous nous rétablissons des pressions financières imposées par la pandémie.

Les fermetures obligatoires à cause de la COVID-19 donnent lieu à de nouvelles difficultés financières pour les fournisseurs de services, notamment la multiplication des incertitudes financières et la perte de revenus. Les fournisseurs ont subi les conséquences des confinements provinciaux prolongés et de la fermeture temporaire des programmes à cause des éclosions de COVID, ce qui a eu, dans un cas comme dans l'autre, d'importantes conséquences financières. Ils ont dû s'adapter à une structure cadre de financement provinciale nouvelle et complexe, en répondant aux besoins en évolution de la collectivité.

Pour assurer la viabilité et la pérennité financières du secteur pendant les périodes obligatoires de fermeture et de réouverture, le ministère a mis au point une nouvelle approche de financement qui faisait appel aux programmes fédéraux offerts dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 et qui s'harmonisait avec le calendrier de ces programmes d'aide.

La mise en œuvre de cette nouvelle structure-cadre de financement a eu pour effet d'alourdir le fardeau administratif des organismes et des Services à l'enfance. Plus de 250 demandes de financement ont été regroupées, validées, analysées et soumises à l'approbation du gouvernement provincial afin d'aider le secteur. Nous avons versé des acomptes pour assurer une aide financière provisoire pendant que l'on traitait et approuvait les demandes de financement. Il a fallu consacrer des efforts considérables au contrôle de concordance des paiements avec les programmes d'aide approuvés de financement du gouvernement provincial.

Si l'objectif de la nouvelle structure-cadre de financement du gouvernement provincial consistait à promouvoir la pérennité financière, les changements apportés au financement ont donné lieu à de plus grandes incertitudes financières. La question a encore été aggravée par le retard du gouvernement provincial à confirmer le financement de 2020; cette confirmation a été donnée le 3 février 2021. Malgré ces difficultés et grâce aux programmes supplémentaires d'aide financière du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, le secteur est resté viable, puisque 97 % des fournisseurs de services de garde d'enfants à Ottawa ont rouvert leurs portes et offert des services de garde aux familles de notre collectivité.

Les Services à l'enfance ont travaillé de concert avec le ministère de l'Éducation afin de sécuriser le financement nécessaire pour aider le secteur dans cette année exceptionnellement difficile. Un supplément de 46 millions de dollars a été demandé et approuvé par le gouvernement provincial pour le financement de la viabilité et de la

réouverture afin de venir en aide au secteur de services de garde d'enfants et de la petite enfance dans les différentes phases de la pandémie. Cette aide prévoit :

- Le financement des dépenses du fonctionnement général de 2020, pour les périodes comprises entre le 1^{er} janvier et le 16 mars 2020 et entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2020, qui ont été calculées proportionnellement afin de tenir compte de 55 % du montant annuel du financement;
- Le financement de la viabilité, pour la durée de la fermeture des centres des fournisseurs de services à partir du 17 mars 2020, ce qui représente un total de 20 millions de dollars;
- Le financement de la réouverture, à partir de la date de la réouverture des centres des fournisseurs de services jusqu'au 31 août 2020, ce qui représente un total de 26 millions de dollars;
- Le financement de la relance sécuritaire, pour la période comprise entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 mars 2021, ce qui représente un total de 13,4 millions de dollars;
- Le financement du réinvestissement, pour la période comprise entre janvier et mars 2021, ce qui représente un total de 5 millions de dollars.

Les Services à l'enfance ont constaté les conséquences financières importantes des fermetures obligatoires à cause de la COVID et ont exhorté le ministère à prévoir un financement supplémentaire. Dans la foulée de cette exhortation, le ministère a annoncé qu'il réinvestissait en 2021, pour la période comprise entre janvier et mars 2021, la somme de 66 millions de dollars. Les crédits affectés à Ottawa s'élèvent à 5 millions de dollars, ce qui permet de mieux financer la hausse des coûts de l'exploitation des services de garde d'enfants et des Centres pour l'enfant et la famille ON y va pendant la pandémie. Les Services à l'enfance ont consulté le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance pour déterminer une méthode de répartition juste et équitable.

Considérations liées à la planification

Les Services à l'enfance ont consulté différents fournisseurs de services afin de passer en revue leur financement, leurs impératifs et leur planification pour 2021. Grâce à la confirmation du financement offert en 2020, ainsi qu'aux autres programmes d'aide du gouvernement provincial pour tenir compte des répercussions de la pandémie, 57 % des organismes de garde d'enfants en centre agréés à but non lucratif ont fait savoir que, pour l'année civile 2020, leur situation financière était « satisfaisante », 41 %,

qu'elle était « passable », 1 %, qu'elle était médiocre, et 1 % n'ont pas répondu à la question. En leur offrant le financement absolument nécessaire, 97 % des fournisseurs de services de garde à but non lucratif sont restés financièrement viables; toutefois, ils continueront d'être soumis à des pressions en raison des répercussions soutenues de la pandémie.

La situation financière des organismes à but non lucratif est très variable, puisqu'ils fonctionnent avec des réserves limitées. Afin d'aider les fournisseurs de services à budgéter et à planifier la continuité de leurs opérations, il y a un besoin de communication et d'engagement continu à propos des besoins de financement. Il est nécessaire de consulter le secteur, dont le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance et l'équipe de design de l'abordabilité, pour connaître les lignes de conduite à adopter et réunir les conseils afin de répondre aux besoins locaux pour les programmes d'aide financière.

Si le secteur des services de garde d'enfants et de la petite enfance reste viable et accessible aux familles, c'est uniquement grâce au financement supplémentaire offert pour combler les déficits des fournisseurs de services pendant les fermetures et la réouverture et aux programmes d'aide pour le financement des surcoûts engagés en raison des impératifs opérationnels dictés par la pandémie. Il est nécessaire de consacrer des efforts considérables à l'harmonisation des différentes périodes et enveloppes de financement provinciales et fédérales pour les Services à l'enfance comme pour les fournisseurs de services. Il faut aider le secteur à prendre la mesure de l'évolution fulgurante du paysage du financement et lui donner de l'information individualisée pour éclairer la budgétisation au niveau des fournisseurs de services, ce qui augmentera considérablement les besoins auxquels devront répondre les gestionnaires et les fournisseurs de services; il faudra tenir compte de ces considérations en invitant le gouvernement provincial à prévoir des crédits de financement supplémentaires et une marge de manœuvre dans l'application des lignes directrices.

La pandémie a aussi mis en lumière les déficits de l'infrastructure sociale de la collectivité et des ressources nécessaires pour s'adapter à l'évolution des besoins et de la demande dans le domaine des services. Afin d'assurer la viabilité continue et la pérennité du secteur et pour offrir aux familles les programmes d'aide abordables, les Services à l'enfance doivent continuer de prioriser les efforts menés auprès du gouvernement provincial pour l'exhorter à veiller à ce que les besoins locaux en financement soient satisfaits et donner la priorité à la consultation et à l'utilisation des crédits de financement pour répondre aux besoins locaux et promouvoir les objectifs du

Plan de système de services dans le cadre de la reprise des activités. Il faut aussi continuer d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la modification déjà annoncée dans le seuil des dépenses pour le financement de la réalisation et de l'administration des programmes pour veiller à ce que des ressources soient disponibles pour allouer le financement afin de répondre aux besoins locaux.

Répercussions opérationnelles des nouvelles exigences de la santé et de la sécurité

Répercussions et soutiens

Puisque la santé et la sécurité sont désormais des motifs d'inquiétude majeurs et des priorités absolues pour les fournisseurs de services comme pour les familles pendant la pandémie, les Services à l'enfance ont priorisé l'aide à offrir au secteur afin d'assurer la sécurité de l'environnement pour les enfants comme pour les travailleurs des services à l'enfance et les éducateurs de la petite enfance.

Depuis la réouverture du secteur des services de garde d'enfants et de la petite enfance et pendant toute la durée de l'intervention pandémique menée jusqu'à maintenant, les besoins ont considérablement évolué dans l'exploitation des programmes de services de garde d'enfants et de la petite enfance. Les exigences changent souvent et sont exceptionnelles et distinctes pour chaque contexte : services de garde d'enfants en centre, services de garde en milieu familial, services de garde avant et après l'école et Centres pour l'enfant et la famille ON y va. Pendant les différentes vagues de la pandémie et dans l'évolution des niveaux de risque, des plans pandémiques, des protocoles de dépistage, des ratios et du cohortage à l'échelle de la province et de la municipalité et dans la foulée du remaniement dans l'affectation des travailleurs des services à l'enfance, des éducateurs de la petite enfance et des enfants dans les programmes, la gestion des éclosions dans les cas confirmés ou présumés et les pratiques exemplaires des programmes continuent de changer.

Parce que les exigences opérationnelles changent, le secteur a besoin de soutien, de collaborer et d'un encadrement local afin d'interpréter et d'adapter les protocoles et les programmes et d'offrir une formation et des ressources pour assurer la qualité des services et la sécurité de l'environnement pour tous.

En partenariat avec SPO, les Services à l'enfance ont investi beaucoup de temps et de ressources dans l'élaboration des directives opérationnelles locales, en plus d'aider le secteur dans la planification, la formation et la communication durant la pandémie. On a produit des séances d'information, des activités de formation ainsi que des outils et des

ressources pour permettre d'appliquer les directives opérationnelles du gouvernement provincial et de l'administration municipale. En outre, SPO, avec le soutien des Services à l'enfance et la rétroaction des partenaires du secteur a mis au point et actualisé un site Web « permanent » et spécialisé, qui permet de diffuser l'information et les ressources les plus récentes à l'intention des fournisseurs de services et des familles [Soutenir les Services de garde et de la petite enfance pendant la COVID-19.](#)

Compte tenu de l'importance des consignes sanitaires propres au contexte et des conseils adressés au secteur, les Services à l'enfance ont noué un partenariat et établi de nouvelles structures de collaboration avec SPO. La direction et le personnel se réunissent à intervalles réguliers et SPO délègue un représentant aux réunions du Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance pour veiller à ce qu'un véritable dialogue se déroule avec les représentants du secteur. Travailler de concert avec SPO comme principal partenaire de la Ville s'est révélé très utile dans l'intervention du secteur pendant la pandémie. Les Services à l'enfance continuent de tenir compte du point de vue du secteur des services de garde d'enfants pour veiller à ce que toutes les décisions et consignes locales soient parfaitement éclairées par le contexte, les besoins et les réalités des fournisseurs et des familles. En outre, les Services à l'enfance aident le secteur en surveillant les questions et les enjeux pour permettre de résoudre tous les problèmes ou de corriger toutes les lacunes constatées.

Considérations liées à la planification

Il est toujours aussi important d'aider les fournisseurs de services à respecter les consignes locales et provinciales très techniques et évolutives. Il s'est révélé utile de comprendre et d'appliquer les exigences opérationnelles, ce qui permet de réduire le risque, de diminuer le nombre d'établissements fermés et d'amoindrir les répercussions financières pour les fournisseurs comme pour les familles. Dans la foulée, les efforts consacrés à la sécurité des environnements viennent rehausser la confiance des familles dans les services et amoindrir le stress des travailleurs des services à l'enfance et des éducateurs de la petite enfance. En raison de l'évolution fulgurante du paysage, on a toujours besoin de programmes d'aide centralisés et concertés, ainsi que d'outils et de ressources de grande qualité.

Il est nécessaire que les Services à l'enfance continuent d'avoir, avec SPO, des relations professionnelles positives et productives afin d'aider le secteur à l'heure où les répercussions de la pandémie continuent d'évoluer. Puisque l'on peut désormais vacciner les travailleurs des services à l'enfance et les éducateurs de la petite enfance

et compte tenu des commentaires des familles sur l'importance de la vaccination dans les décisions prises pour relancer les services de garde, il est nécessaire que les Services à l'enfance appuient les efforts de vaccination et travaillent en collaboration avec le secteur afin d'établir les valeurs communes du secteur et les incidences de la politique, en plus de surveiller la participation et les répercussions.

Les travailleurs des services à l'enfance et les éducateurs de la petite enfance: Une main-d'œuvre sous pression

Répercussions et soutiens

Il est essentiel de compter sur un effectif expérimenté et stable, épaulé grâce à des activités de formation continue et à des salaires et à des conditions de travail satisfaisants pour assurer la qualité des services de garde d'enfants et de la petite enfance. Le Plan de système de services faisait déjà état, avant la pandémie, des problèmes d'effectif, dont la fidélisation et le recrutement, les salaires et les avantages sociaux, ainsi que le perfectionnement professionnel. On y relevait en particulier un problème de pénurie de personnel et d'employés à temps partiel et le fractionnement des formules d'aménagement du travail par quart. Le Plan faisait aussi état des problèmes de recrutement de travailleurs des services à l'enfance et d'éducateurs de la petite enfance compétents, en précisant que ce problème était encore plus aigu dans les secteurs francophone et autochtone compte tenu des impératifs supplémentaires liés à la langue et au contexte culturel. On indiquait aussi que l'épuisement professionnel dans la garde des jeunes enfants constituait un problème.

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les impératifs dictés à l'effectif des travailleurs dans les services de garde d'enfants et de la petite enfance. Les exigences opérationnelles sont complexes et réclament d'autres travailleurs des services de garde et éducateurs de la petite enfance, en plus de limiter, entre les programmes selon un modèle de cohorte, la mutation des travailleurs des services à l'enfance et des éducateurs de la petite enfance, ce qui permet difficilement de remplacer les employés absents et indisponibles ou de faire appel à du personnel occasionnel dans le cadre des programmes. Si le cohortage est important pour réduire la transmission potentielle de la COVID-19, il pèse par contre sur l'effectif compétent déjà limité. En outre, lorsque l'on constate des cas possibles ou confirmés de contamination et que les travailleurs des services à l'enfance et les éducateurs de la petite enfance doivent s'isoler de leur travail (en raison d'un cas en service de garde), ou de leur famille (membre ayant des symptômes), il n'y a personne qui soit disponible pour les remplacer, et en raison des congés de maladie variables, il y a d'autres incidences sur les éducateurs qui ont les

symptômes du virus ou sur ceux qui doivent s'isoler dont plusieurs sont des femmes touchant de faibles salaires. Ces difficultés se répercutent sur les familles, puisque la pénurie de travailleurs des services à l'enfance et d'éducateurs de la petite enfance a pour effet d'augmenter le nombre d'établissements du programme qui doivent fermer leurs portes ou de limiter leurs opérations, ce qui réduit la fiabilité de l'accès à ces programmes d'aide essentiels.

La crise a aussi contribué à une hausse d'épuisement professionnel et le stress à l'heure où les éducateurs tâchent d'aider les familles dans cette période de stress. Les inconnues et l'incertitude de la COVID-19, l'adaptation à l'évolution des protocoles et la crainte d'attraper la COVID-19, compte tenu de la nature des services de garde d'enfants et de la nécessité d'être en contact rapproché avec les jeunes enfants qui ne portent pas le masque ou qui ne comprennent pas le principe de la distanciation physique, sont toujours au premier rang des préoccupations. Tout au long de la pandémie, les travailleurs des services à l'enfance et les éducateurs de la petite enfance se sont présentés au travail chaque jour, ont fait preuve d'une grande souplesse et se sont adaptés aux plus récents protocoles de santé et sécurité, et ont accueilli chaleureusement les jeunes enfants et les familles avec grâce et professionnalisme. C'est avec beaucoup de respect que ce secteur est considéré comme essentiel à notre collectivité. La santé mentale et la résilience de l'effectif et l'aide à apporter aux travailleurs des services à l'enfance et aux éducateurs de la petite enfance dans cette période de stress et d'incertitude ont été des priorités absolues pour le secteur et pour les Services à l'enfance. Pour soutenir le secteur, les Services à l'enfance ont établi un partenariat avec SPO afin de produire et de promouvoir une campagne de remerciement, y compris une lettre et une vidéo pour reconnaître les efforts considérables des travailleurs des services à l'enfance et des éducateurs de la petite enfance et fournir de l'information et des ressources sur la santé mentale. En réaction, les Services à l'enfance ont, dans le cadre des programmes provinciaux comme le financement pour la relance sécuritaire et le financement du réinvestissement, apporté une aide financière pour augmenter l'effectif et l'EPI et financer les autres coûts afin d'assurer, pendant la pandémie, la sécurité des travailleurs des services à l'enfance et des éducateurs de la petite enfance. Les travailleurs des services à l'enfance et les éducateurs de la petite enfance n'ont pas été désignés comme travailleurs essentiels sur les premières lignes de l'intervention sanitaire pouvant bénéficier de la rémunération pandémique.

En outre, les Services à l'enfance ont apporté de l'aide dans la formation du personnel sur les consignes opérationnelles et ont offert des séances d'information pour veiller à

ce que les employés soient au courant des directives les plus récentes et puissent travailler en sécurité et avoir confiance dans l'environnement de travail. Nous reproduisons, dans la section consacrée aux répercussions opérationnelles, plus d'information sur l'aide offerte afin d'assurer la sécurité de l'environnement à l'intention du personnel.

Afin d'appuyer le personnel, les Services à l'enfance ont consacré du financement d'allocations à des fins particulières pour le renforcement des capacités aux fournisseurs de services afin de permettre aux travailleurs des services à l'enfance et aux éducateurs de la petite enfance de se perfectionner et de leur offrir de l'aide dans le domaine de la santé mentale et de la résilience. Pour étoffer cette aide, nous avons préparé et offert au secteur, de concert avec l'équipe de design de la qualité, une liste d'activités de formation et de ressources sur mesure dans le domaine de la santé mentale, ainsi que des ressources pour les populations francophones et autochtones.

Considérations liées à la planification

En prévision de 2021-2022, il faut prioriser les menaces immédiates qui pèsent sur le personnel des services de garde d'enfants et de la petite enfance et veiller sur la santé et la sécurité de l'effectif en modifiant et en mettant au point les directives opérationnelles. Il est nécessaire de continuer d'assurer la sécurité du personnel, de préserver sa confiance et de le mobiliser dans le contexte afin de fidéliser et d'aider les travailleurs des services à l'enfance et les éducateurs de la petite enfance déjà en poste. Il faut consacrer des efforts pour s'assurer que les consignes sanitaires les plus récentes sont connues et respectées, afin de promouvoir la sécurité du personnel et de s'assurer que les familles continuent d'avoir accès à ces programmes d'aide essentiels, en limitant les interruptions.

Il faut aussi, pendant la reprise des activités, apporter de l'aide pour préserver la santé mentale et la résilience de l'effectif. La pandémie de COVID-19 a considérablement bouleversé l'environnement de travail et augmenté le stress dans un contexte déjà exigeant. Il faut consacrer des efforts pour assurer un environnement de travail sain, en prévoyant de l'aide pour la santé mentale et la résilience, pour veiller à ce que les travailleurs des services à l'enfance et les éducateurs de la petite enfance soient à pied d'œuvre pour offrir aux familles l'aide essentielle. Il est nécessaire de reprioriser, pour 2021-2022, les programmes d'aide ciblés consacrés à la santé mentale et à la résilience. Il faut aussi reconnaître et mieux faire connaître le rôle essentiel des travailleurs des services à l'enfance et des éducateurs de la petite enfance dans notre

collectivité. La reconnaissance et la valorisation de ce travail essentiel sont des valeurs importantes pour le secteur et pour son personnel.

En outre, il est nécessaire que les Services à l'enfance misent sur les initiatives de gestion de l'effectif à l'échelle régionale et provinciale pour corriger les problèmes actuels, ce qui peut se répercuter sur l'ensemble de la stratégie de gestion de l'effectif exposée dans le Plan de système de services. Il est nécessaire de recenser et de coordonner les activités de développement de la capacité et de perfectionnement pour les professionnels des services de garde d'enfants et de la petite enfance à Ottawa et de travailler avec les partenaires dans la promotion du Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance.

PLAN DE TRAVAIL 2021-2022 DES SERVICES À L'ENFANCE

Le plan de travail 2021-2022 des Services à l'enfance a été mis à jour pour tenir compte des activités de reprise et d'intervention sanitaires qu'il faudra continuer de mener en 2021 et longtemps en 2022. Nous nous sommes inspirés des considérations liées à la planification pour adapter les activités du Plan de système de services afin de répondre aux besoins locaux en continuant d'apporter peu à peu des améliorations à l'accès, à l'abordabilité, à la qualité et à l'adaptabilité, en faisant appel aux ressources disponibles.

Bien qu'il y ait toujours autant de variabilité et d'incertitude pandémique qui pourraient influencer sur les priorités, le plan de travail actualisé répondra aux besoins à court et à moyen termes dans l'intervention et la reprise des activités et assurera la capacité de répondre aux autres besoins urgents, par exemple les services de garde d'urgence dans les cas nécessaires, en plus de réagir aux nouvelles possibilités qui pourraient se répercuter sur le plan de travail, par exemple le budget fédéral et les négociations qui se poursuivent pour mettre au point la Stratégie nationale des services de garde d'enfants.

Nous continuerons de collaborer à la mise en œuvre de ce plan de travail, ainsi qu'à l'intervention et à la reprise des activités pendant la COVID-19, par l'entremise du Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance et des équipes de design. Nous adoptons cette approche comme point de départ pour mettre en œuvre des priorités du Plan de système de services, en réalisant les travaux dans le cadre d'un processus consultatif et transparent en collaboration avec les partenaires du secteur. Pour continuer de relever le défi de la pandémie, il faut consacrer d'importants efforts d'exhortation et nouer de vastes partenariats. Les Services à l'enfance participent activement au Réseau des services à

l'enfance avec l'Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario, et continuent de faire des démarches auprès du ministère de l'Éducation pour veiller à ce que l'on tienne compte des besoins locaux. La collaboration locale avec les intervenants comme le Groupe de travail sur les besoins humains, les Services sociaux et d'emploi, Santé publique Ottawa et les Services des règlements municipaux est essentielle dans cette intervention.

Le lecteur trouvera dans la pièce 3 tous les détails du plan de travail 2021-2022 sur la promotion de l'accès, de l'abordabilité, de la qualité et de l'adaptabilité dans le cadre des priorités du Plan de système de services. En voici les faits saillants.

Accès

Il faut répondre aux besoins en services de garde d'enfants d'urgence pendant les fermetures et aider le secteur à continuer d'exercer ses activités pour épauler les familles en continuant de surveiller les inscriptions. Il faut veiller à donner accès au secteur en s'adaptant aux répercussions sur les familles et aux besoins en services de garde d'enfants et de la petite enfance et soutenir tout besoin de transformation dans le secteur. Il faut améliorer la liste d'attente et le programme de subventions pour les frais de garde d'enfants afin de donner la marge de manœuvre grâce à laquelle on pourra répondre à l'évolution des besoins d'un plus grand nombre de familles. Il faut aussi participer à une campagne d'information publique pour rehausser la confiance et veiller à faire connaître, parmi toutes les familles, les services locaux de garde d'enfants et de la petite enfance, en insistant sur les bienfaits de l'éducation de la petite enfance et sur le caractère essentiel des services pour les familles.

Abordabilité

Il faut promouvoir l'abordabilité du secteur et réagir aux impératifs financiers et aux menaces qui pèsent sur la viabilité de ce secteur en priorisant la rapidité du financement fédéral et provincial pour veiller à ce que les tarifs restent abordables et pour amoindrir les pressions pandémiques. Il faut recenser les lacunes et les investissements nécessaires dans les infrastructures sociales pour veiller à ce que les fournisseurs de services de la collectivité puissent s'adapter à l'évolution de la demande exprimée pour leurs services et pour fortifier le secteur dans le cadre d'une reprise résiliente. Il faut consulter le secteur pour répartir le financement afin de répondre aux besoins locaux et veiller à ce que l'information sur le financement soit accessible. Il est nécessaire de surveiller attentivement l'évolution de la question au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial et participer aux discussions sur la planification

du gouvernement provincial, en plus de veiller à préparer un plan national potentiel de garde d'enfants absolument nécessaire pour l'intervention et la reprise pendant la pandémie de COVID-19.

Qualité

Il faut assurer la qualité des programmes des services de garde d'enfants et de la petite enfance en aidant le secteur à s'adapter à l'évolution des exigences opérationnelles et des pressions qui pèsent sur l'effectif et qui sont exacerbées par la pandémie, par exemple en assurant la formation du secteur et en mettant à sa disposition de l'information, ainsi que des ressources et des outils sur le Web pour qu'il puisse assurer en toute sécurité des services et des programmes de qualité malgré l'évolution des impératifs opérationnels de la pandémie, en assurant la vaccination des travailleurs et en offrant des programmes d'aide en santé et en sécurité pour veiller à ce que l'effectif des services de garde d'enfants et de la petite enfance soit en santé et stable, en continuant de promouvoir la santé mentale et la résilience du personnel grâce au financement ciblé du renforcement des capacités.

Pour se pencher sur les pressions qui pèsent sur l'effectif, il faut travailler de concert avec l'équipe de design de la qualité et le Réseau du développement de la capacité de la région de l'est afin de cerner et de promouvoir ou de coordonner les activités de développement de la capacité et de perfectionnement des professionnels des services de garde d'enfants et de la petite enfance à Ottawa et travailler en collaboration avec le ministère de l'Éducation et les partenaires municipaux de l'Est de l'Ontario dans la promotion du Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance.

Adaptabilité

Il faut améliorer l'adaptabilité du système pour tenir compte des répercussions pandémiques démesurées sur les femmes et les groupes confrontés à des obstacles systémiques. Il faut collaborer avec les SIJE pour s'assurer que les enfants qui ont des besoins particuliers sont pris en charge malgré les interruptions. Il faut participer, en tant que secteur prioritaire, à la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres et adopter des engagements, par exemple en revoyant le contenu public selon le point de vue des groupes intersectionnels de femmes et de personnes d'identités de genre diverses, en rehaussant le rayonnement et en développant la capacité du personnel et des partenaires du secteur grâce à la formation sur l'équité et aux ateliers sur

l'inclusion, en plus d'étendre les groupes consultatifs de la collectivité afin d'intégrer les groupes intersectionnels de femmes et de personnes d'identités de genre diverses.

Principaux résultats

En consacrant des efforts déterminés à l'intégration des considérations liées à la planification pour chacun des six grands thèmes pandémiques dans la version actualisée du plan de travail des Services à l'enfance, nous pourrions aider les familles et les fournisseurs dans l'intervention soutenue pendant la pandémie et dans la reprise des activités. En s'adaptant aux répercussions sur les familles et à l'évolution des besoins, en tenant compte des incidences démesurées sur les femmes et les groupes, en répondant aux besoins urgents, en aidant le secteur à s'adapter aux incidences opérationnelles de l'évolution des impératifs de la santé et de la sécurité, en agissant sur les pressions immédiates qui pèsent sur l'effectif et en analysant les impératifs financiers et les menaces brandies contre la viabilité du secteur et les infrastructures sociales, on aidera les enfants et les familles et on assurera la pérennité du secteur des services de garde d'enfants et de la petite enfance pendant la reprise des activités malgré la pandémie. En nous penchant sur ces thèmes et en adoptant des mesures raisonnées et pensées pour préserver la viabilité du secteur, nous veillerons à ce que le réseau soit accessible et fiable et puisse participer activement au programme national.

Réalisation des programmes/seuil administratif

Les crédits de financement attribués à la Ville d'Ottawa par le gouvernement provincial en 2021 sont restés essentiellement les mêmes que ce qu'ils étaient par rapport aux crédits des années précédentes, avant la COVID-19. Le gouvernement provincial a prévu un financement ponctuel de 2,6 M\$ en 2021 pour décaler les changements qu'il avait déjà annoncés, dont le seuil modifié pour le financement de la réalisation et de l'administration des programmes.

Comme nous l'indiquons dans ce rapport, les responsabilités du gestionnaire du système de services relativement à la pandémie ont considérablement augmenté, ce qui vient s'ajouter à la gestion courante du système dans le cadre des lois et des directives du gouvernement provincial. On s'attend à devoir continuer de mener, en 2021 et longtemps en 2022, les activités liées à la reprise et à l'intervention pendant la pandémie, ce qui augmentera substantiellement les exigences pour les gestionnaires de systèmes de services et les fournisseurs de services de garde. Il est nécessaire que ces considérations soient reflétées dans les allocations et les lignes directrices provinciales, ainsi que dans les mesures de soutien et la souplesse accrues pour les fournisseurs. Pour assurer également la viabilité et la durabilité continues du secteur et

offrir un meilleur soutien aux familles et aux fournisseurs de services, il est nécessaire de continuer de préconiser le renversement du changement annoncé par la province concernant le seuil de dépenses pour la livraison des programmes/le financement de l'administration.

Annonce du budget fédéral et Plans pour un programme national de services de garde

Le 19 avril 2021, le gouvernement fédéral a annoncé de nouveaux investissements de 30 milliards de dollars sur les cinq prochaines années et de 8,3 milliards de dollars par la suite pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones, en prévision d'un système universel de garde d'enfants. L'annonce de cette décision correspond fidèlement aux priorités du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance et pourrait orienter les plans pour les cinq prochaines années. Il faudra plus d'information pour évaluer les incidences de cette décision sur le plan de travail. Voici entre autres les principaux messages qui ont été publiés :

- Le financement de 27,2 milliards de dollars sur cinq ans, à partir de 2021-2022, permettra au gouvernement fédéral de partager en parts égales, avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les coûts de la garde des enfants dans le cadre d'ententes initiales de cinq ans;
- Les objectifs éventuels et la répartition du financement, à partir de la sixième année, seraient déterminés d'après une analyse des besoins et des progrès réalisés dans le cadre de ce plan initial. Le financement fédéral permettrait :
 - De réduire de 50 % la moyenne des frais des services de garde des jeunes enfants réglementés dans toutes les provinces hors du Québec, avant ou d'ici la fin de 2022;
 - D'établir à une moyenne de 10 \$ par jour, d'ici 2025-2026, les frais de toutes les places autorisées en service de garde au Canada;
 - De continuer d'augmenter chaque année la qualité et l'abordabilité des places dans les services de garde d'un océan à l'autre, en misant que les quelque 40 000 nouvelles places déjà créées grâce aux précédents investissements du gouvernement fédéral;
 - D'accomplir des progrès significatifs dans l'amélioration et l'étoffement des services de garde avant et après l'école afin d'offrir une plus grande marge de manœuvre aux parents qui travaillent.

Dans l'intervention menée pendant la pandémie jusqu'à présent, nous nous en sommes remis au consensus, à la collaboration et à l'aide financière significative du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial. Ce partenariat intergouvernemental doit être maintenu, renforcé et réaligné. Un programme d'envergure nationale pourrait produire d'importantes retombées positives et résoudre les problèmes que doivent affronter les familles et les fournisseurs de services, soit à la fois les problèmes traditionnels et ceux qui sont exacerbés par la pandémie qui incluent:

Avantages pour les enfants : Des programmes de grande qualité, axés sur l'apprentissage par des éducateurs de la petite enfance qualifiés, ont une influence positive sur le développement social des enfants, la maturité scolaire et le rendement scolaire. Cela donne aux enfants le meilleur départ possible dans la vie

Avantages pour les familles : L'accès à des services de garde d'enfants de grande qualité permet aux parents de travailler plus facilement ou de se concentrer sur l'éducation. Un programme national abordable et souple est important pour les familles qui font face à des obstacles, comme les parents seuls et les personnes à faible revenu. Le fait de faire partie de la population active augmente à son tour le revenu des ménages et améliore le statut socioéconomique. La stabilité d'un programme national permet également de réduire le stress des parents, ce qui profite à leur santé mentale et, par conséquent, à leurs enfants, au rendement au travail et au niveau de vie.

Participation des femmes au marché du travail : Possibilité d'un impact économique positif grâce à une augmentation de la participation des femmes au marché du travail. Bien que les femmes en général aient subi des pertes d'emploi disproportionnées pendant la pandémie, certains groupes démographiques de femmes, notamment les mères, les membres des minorités visibles, les jeunes, les travailleurs à faible revenu et les nouveaux immigrants ont été les plus touchés par les pertes d'emploi et les écarts d'emploi. Un programme national aiderait également le secteur à relever plusieurs défis auxquels il fait face actuellement en ce qui concerne sa main-d'œuvre, particulièrement en ce qui concerne le maintien en poste, le recrutement et les salaires et avantages sociaux; plus de 90 % des employés gagnent 27 \$ l'heure ou moins et près de 50 % gagnent entre 15 \$ et 20 \$ l'heure.

Avantages sociaux : De solides programmes de garde d'enfants peuvent contribuer positivement au bien-être social d'Ottawa en réduisant les inégalités et en favorisant un sentiment d'appartenance. Les familles confrontées à des obstacles peuvent être mieux soutenues. Les programmes inclusifs peuvent également faciliter l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers. Un programme national permettrait aux familles

de participer à la vie sociale et économique d'Ottawa, ce qui améliorerait le bien-être de toute la collectivité.

Soutenir la reprise liée à la COVID-19 : La pandémie de COVID-19 a laissé de nombreuses familles sans services de garde essentiels et sans soutien à la petite enfance. Les parents qui ont de jeunes enfants se sentent très ou extrêmement préoccupés par l'équilibre entre les services de garde, la scolarité et le travail. Les femmes ont également assumé les responsabilités supplémentaires en matière de scolarisation et de garde d'enfants découlant de la pandémie. Un programme national de garde d'enfants est essentiel à la reprise liée à la COVID-19 pour les parents et notre économie.

Avantages économiques : Un programme national a le potentiel d'offrir des possibilités d'emploi à des milliers de personnes, surtout des femmes. Un système de garde d'enfants solide et adapté pourrait permettre à un plus grand nombre de parents locaux de participer au marché du travail et aider à attirer et à retenir une main-d'œuvre qualifiée dans la ville, ce qui stimulerait davantage l'économie locale. Un programme national et les avantages qui en découlent créeraient également un revenu supplémentaire qui procurerait des recettes fiscales aux gouvernements et réduirait la demande pour d'autres programmes de soutien gouvernementaux.

Les Services à l'enfance surveilleront attentivement l'évolution du discours fédéral et participeront aux discussions de planification du gouvernement provincial pour que les possibilités de répondre aux besoins locaux et de promouvoir les priorités stratégiques du Plan de système de services soient maximisées et pour que l'on tienne compte des plans fédéraux dans la mise en œuvre du plan de travail.

Le personnel recommande au Conseil municipal de reconfirmer l'aide à apporter dans l'édification, à l'échelle nationale, d'un programme et d'un système de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en visant à améliorer l'accès, l'abordabilité, la qualité et l'adaptabilité. Il est essentiel de mettre sur pied un système vigoureux pour les familles, surtout à l'intention des femmes et des personnes qui sont démesurément pénalisées car il est absolument essentiel à la relance économique d'Ottawa.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Il n'y a pas de répercussions sur les zones rurales dans le cadre de ce rapport.

CONSULTATIONS

Une vaste mobilisation et consultation auprès de plus de 2 000 familles, fournisseurs de services de garde et de services à la petite enfance et autres intervenants communautaires a été entreprise pour élaborer le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2019-2023. De plus, pour décrire les répercussions de la pandémie de COVID-19, les mesures de soutien et les considérations de planification pour 2021-2022, les Services à l'enfance ont cherché à obtenir des connaissances et des renseignements en collaborant davantage avec le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance. L'ensemble du secteur de la garde d'enfants et de la petite enfance et les perspectives familiales précieuses obtenues grâce à une enquête auprès de la population des familles d'Ottawa.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Ce rapport s'applique à l'ensemble de la Ville.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Aucun comité consultatif n'a été consulté dans l'élaboration du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a aucun obstacle juridique à la réception des renseignements contenus dans le présent rapport conformément à la recommandation no 1. Il n'y a aucun obstacle juridique à la mise en œuvre des recommandations du rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Il y a des répercussions sur la gestion des risques. Ces risques sont précisés et expliqués dans le rapport et sont gérés et maîtrisés par le personnel compétent.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Le plan de travail prévoit, pour 2021-2022, les mesures qui permettront de respecter les priorités du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance à même les ressources financières actuelles ou grâce aux ressources que l'on peut prévoir à juste titre.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

La Ville est engagée à respecter ses obligations en vertu de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. Pour les Services à l'enfance, cela comprend, sans toutefois s'y limiter à la formation, le service à la clientèle et les installations accessible.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Le présent rapport respecte la priorité de Collectivités prospères du Plan stratégique 2019-2022 de la Ville d'Ottawa.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièce 1 – Sélection de tableaux de données

Pièce 2 – Réalisations des Services à l'enfance en 2020

Pièce 3 – Plan de travail 2021-2022 des Services à l'enfance

SUITE À DONNER

Le personnel des Services à l'enfance continuera de travailler en collaboration avec le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance et nos partenaires communautaires pour mettre en œuvre les mesures définies dans le plan de travail 2021-2021 approuvé par le Conseil. De plus, le personnel continuera d'appuyer les efforts en ce qui concerne l'élaboration d'un programme national de garde d'enfants d'un système de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

PIÈCE 1 : Sélection de tableaux de données

Le Registre et la liste d'attente des services de garde de la ville d'Ottawa est un outil en ligne qui fournit d'abord de l'information aux familles et les aide à trouver, à explorer et à communiquer avec les fournisseurs de services de garde agréés. Le Tableau 1 présente une comparaison du nombre d'enfants inscrits à des services de garde agréés sur le Registre et la liste d'attente avant la pandémie de COVID-19 (février 2020) et pendant la COVID-19 (mars 2021).

Tableau 1 : Le Registre et la liste d'attente des services de garde d'enfants en chiffres

	Nombre d'enfants	
	Février 2020	Mars 2021
Enfants inscrits	8 837	9 753
Familles francophones	4 253	4 507
Familles autochtones	297	284
Enfant ayant des besoins particuliers	765	798
Places nécessaires dans les trois prochains mois	810	867
Date de début de préférence : dans trois mois ou plus	2 966	2 778
Date de début de préférence : auparavant [Nombreux sont ceux qui ont eu des places ailleurs et qui ont décidé de rester inscrits dans la liste]	5 061	6 108

Le nombre d'enfants actifs placés grâce aux subventions des frais de garde représente le nombre total de places subventionnées pleinement ou partiellement pour chaque groupe d'âge sur une base mensuelle

Tableau 2 : Nombre d'enfants actifs placés grâce aux subventions des frais de garde

Groupes d'âge	Février (2020)	Septembre (2020)	Décembre (2020)	Février (2021)
Poupons	537	263	278	327
Bambins	1 191	796	774	746
Enfants d'âge préscolaire	2 333	1 286	1 505	1 728
Maternelle et jardin d'enfants	1 501	1 325	1 006	1 006
Enfants d'âge scolaire	2 762	2 057	1 667	1 635
Total	8 324	5 727	5 230	5 442

Les données préliminaires provenant d'un échantillon de centres agréés à but non lucratif montrent le nombre de places agréées, de places opérationnelles qu'un fournisseur est en mesure/disposé à exploiter, de places vacantes qu'un fournisseur a à sa disposition pour accueillir de nouveaux enfants en service de garde, et un taux de places vacantes basé sur le nombre de places opérationnelles.

Tableau 3 : Capacité d'accueil d'après les services de garde d'enfants en centre agréé à but non lucratif – échantillon de fournisseurs (n = 73) – avril 2021

Groupe d'âge	Places en services de garde agréés en centre (Note 2)	Places opérationnelles (Note 3)	Places vacantes (Note 4)	Taux de places vacantes (Note 5)
Poupons	380	304	85	28,0 %
Bambins	1 863	1 475	325	22,0 %
Enfants d'âge préscolaire	4 164	3 405	560	16,4 %
Maternelle et jardin d'enfants (programmes avant et après l'école) (Note 1)	4 084	1 608	641	39,9 %
Enfants d'âge scolaire (programmes avant et après l'école) (Note 1)	7 794	2 838	1 077	37,9 %
Total	18 261	9 610	2 688	27,9 %

Note 1 – Ceci n'inclut pas les programmes scolaires de journée prolongée

Note 2- Représente la capacité autorisée du fournisseur. La capacité autorisée est le nombre de places approuvé par le ministère de l'Éducation et peut inclure l'approbation d'un directeur pour un autre arrangement.

Note 3 – Places opérationnelles signifient le nombre de places qu'un fournisseur est en mesure/disposé à exploiter. Des différences significatives sont plus courantes dans les programmes de maternelle et d'âge scolaire.

Note 4 – Places vacantes signifient le nombre de places qu'un fournisseur a de disponible pour accueillir de nouveaux enfants.

Note 5 – Taux de places vacantes désigne le pourcentage des places qui sont disponibles, selon les places opérationnelles.

Une comparaison des types de services de garde avant la COVID à pendant la COVID chez les familles ayant des enfants de 12 ans et moins.

Tableau 4 : Principaux types de service de garde pour les familles et les responsables des enfants de 12 ans et moins

Type de fournisseurs	Avant la COVID-19 (%)	Pendant la COVID-19 (%)	Différence (en points de pourcentage)
Programmes avant et après l'école	14,1	5,6	-8,5
Garde des enfants assurée par la famille ou une gardienne ou un gardien	14,3	14,6	0,3
Centres de services de garde d'enfants	7,2	11,7	4,5
Services de garde en milieu familial	13,6	10,6	-3
Aucune formule	37	44,3	7,3
Autres types	13,9	13,2	-0,7

Les principaux types de services de garde que les familles d'enfants de moins de 12 ans prévoient utiliser au cours des 12 prochains mois.

Tableau 5 : Principaux types de services de garde d'enfants prévus dans les 12 prochains mois

Types de services de garde	Pourcentage (%) (Note 1)
Services de garde assurés par un membre de la famille	21,0
Services de garde assurés au domicile par une gardienne ou un gardien	9,9
Services de garde d'enfants en milieu familial	14,1
Programmes préscolaires et prématernelle	11,1
Centre de services de garde d'enfants	16,3
Programmes avant et après l'école	30,5
Aucune formule	27,3
Autres types	5,3

Note 1 : Les pourcentages ne totalisent pas 100 %, car on a demandé aux répondants de répondre au principal type de services de garde qu'ils prévoient utiliser pour chacun de leurs enfants.

PIÈCE 2 : Réalisations des Services à l'enfance en 2020

10 priorités stratégiques du Plan de système de services	Réalisations et activités en 2020 pour tenir compte des répercussions de la pandémie et promouvoir les priorités du Plan de système de services
<p>Accessibilité : Nous améliorerons l'accès à des services de garde d'enfants agréés et de la petite enfance de haute qualité.</p>	
<p>1. Accroître et optimiser la capacité et la souplesse en accordant la priorité aux communautés moins bien desservies, aux enfants plus jeunes et aux services de garde à temps partiel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mis sur pied l'équipe de design de l'accès qui constitue un sous-groupe du Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance. • Les membres de l'équipe de design de l'accès ont fait des commentaires sur le processus et la communication pour prioriser les places en service de garde dès la réouverture des services de garde, les services de garde à temps partiel et les services de garde flexibles. • En avril 2020, nous avons mis sur pied le site centralisé du registre pour les familles et lancé les services de garde d'enfants d'urgence pour les enfants de 12 ans et moins pour promouvoir l'accès aux services de garde à l'intention des travailleurs de première ligne et des travailleurs essentiels, sans frais pour les familles. • Nous avons lancé l'Outil de gestion des places vacantes pour mieux faire connaître la capacité du secteur et permettre la planification du système. Nous avons apporté de l'aide dans le cadre de 12 projets d'infrastructures financés par la municipalité et la province et à achever en 2021, ce qui permettra d'augmenter de 414 le nombre de places en service de garde.
<p>2. Accroître l'information, la sensibilisation et la transparence du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons communiqué l'information dans les lettres que nous avons adressées au secteur à intervalles réguliers, grâce à des comptes rendus, à des documents "Questions fréquemment posées" et à des notes de service, pour tenir le secteur au courant. • Nous avons créé les Fiches de renseignements sur les Centres ON y va à

	<p>l'intention des familles pour promouvoir l'accès aux programmes et aux services virtuels des programmes ON y va.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons consulté nos partenaires et adressé au ministère de l'Éducation une réponse concertée à propos des modifications que le gouvernement propose d'apporter à la réglementation de la Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance (LGEPE). • Nous avons organisé une séance d'information expressément pour les fournisseurs de services de garde en milieu familial afin de leur donner de l'information complémentaire sur le financement et sur les services.
<p>3. Accroître le soutien aux familles qui reçoivent des subventions pour frais de garde ou qui en font la demande.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons lancé le nouveau Portail à l'intention des familles utilisatrices sur le Registre et la liste d'attente des services de garde d'enfants afin de promouvoir un processus simple et convivial pour les familles. • Nous avons lancé une nouvelle fonction de traduction sur le site Web du Registre et de la liste d'attente des services de garde d'enfants, ce qui permet aux familles de sélectionner la langue de leur choix pour mieux comprendre le processus de dépôt des demandes. • Nous avons présenté dans la collectivité des exposés sur les subventions pour les frais de garde d'enfants afin de mieux faire connaître le programme et de mieux informer et aider les familles à remplir leurs demandes. • Nous avons adopté une approche axée sur le client dans les services relatifs aux subventions pour les frais de garde d'enfants grâce à des moyens mobiles pour les rendez-vous, à l'examen des documents et à la possibilité de télécharger des documents en ligne. • Nous avons consacré de vastes efforts à la coordination du placement des enfants afin de réduire considérablement ou d'éliminer la liste d'attente des subventions pour les frais de garde d'enfants. • Nous avons revu le processus de l'acceptation immédiate des familles

	<p>bénéficiaires des subventions pour les frais de garde d'enfants dans les cas exceptionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons travaillé en collaboration avec l'Indigenous Early Years Circle dans l'examen des processus et des procédures afin d'aider les familles autochtones à avoir accès aux subventions pour les frais de garde d'enfants.
<p>Abordabilité : Nous accroîtrons l'abordabilité des services de garde d'enfants.</p>	
<p>4. Définir l'abordabilité et établir des tarifs uniformes afin d'accroître l'abordabilité pour les familles en fonction des fonds disponibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons puisé dans le financement fédéral et provincial pour permettre à 97 % des centres de services de garde de rouvrir leurs portes, de veiller à ce que les tarifs des services de garde restent abordables et d'aider les fournisseurs à financer les surcoûts et les impératifs liés à la dotation, à l'EPI et aux postes à pourvoir dans le cadre des programmes. • Nous avons consulté le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance pour mettre en œuvre les décisions locales et maximiser le financement offert aux fournisseurs de services. • Nous avons présenté un exposé enregistré sur le financement, qui prévoyait un aperçu de tout le financement offert en 2020 et de tous les programmes d'aide du gouvernement fédéral offerts au secteur.
<p>5. Modifier le cadre de financement pour nous permettre de réaliser notre vision et nos objectifs stratégiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mis sur pied l'équipe de design de l'abordabilité pour améliorer la consultation. • Nous avons lancé deux sondages pour mieux connaître les besoins financiers du secteur et y répondre pendant les périodes de fermeture et de réouverture. • Nous avons consulté le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance pour maximiser le financement de la relance sécuritaire à l'intention des fournisseurs de services de garde d'enfants et des fournisseurs de services ON y va.

	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons tenu 93 réunions virtuelles sur la synthèse du financement avec les fournisseurs de services de garde d'enfants et 25 réunions virtuelles sur la synthèse du financement avec les fournisseurs de services ON y va afin de recenser les grands thèmes du secteur.
<p>Qualité : Nous améliorerons la qualité des services de garde d'enfants et de la petite enfance.</p>	
<p>6. Définir les principes de la qualité et établir les valeurs du secteur conséquentes pour mieux soutenir les familles et les fournisseurs de services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mis sur pied l'équipe de design de la qualité pour améliorer la consultation du secteur et la transparence de l'information qui lui est destinée. • Les membres de l'équipe de design de la qualité ont exprimé des commentaires indispensables pour permettre de coordonner l'information et l'application des directives opérationnelles de SPO, ce qui a donné lieu à la création d'une page Web de SPO sur le thème « Soutenir les Services de garde et de la petite enfance ».
<p>7. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie relative à la main-d'œuvre pour accroître le nombre de professionnels dans le système et pour les soutenir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons priorisé la santé mentale et la résilience du secteur en offrant une aide financière ciblée pour permettre aux professionnels des services de garde et de la petite enfance et aux fournisseurs de services de première ligne d'avoir accès aux ressources essentielles. • De concert avec les membres de l'équipe de design de la qualité, nous avons dressé et diffusé la liste des ressources en santé mentale pour permettre aux partenaires anglophones, francophones et autochtones d'avoir accès aux activités de perfectionnement professionnel et à l'aide dans la santé mentale destinée aux éducateurs et au personnel de première ligne. • Nous avons mis sur pied un groupe de travail collaboratif avec les collègues de Santé publique Ottawa pour diffuser des messages cohérents et nous avons mis à jour l'information sur les directives opérationnelles à l'intention du secteur.

	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec Santé publique Ottawa, nous avons coanimé deux séances d'information du secteur, en français et en anglais, et organisé une séance de dialogue en soirée, pour les fournisseurs de services, avec la D^{re} Vera Etches. • De concert avec Santé publique Ottawa, nous avons produit et diffusé une lettre et une vidéo pour remercier les travailleurs des services à l'enfance et les éducateurs de la petite enfance pour leur soutien apporté en aidant les familles locales et en donnant de l'information sur les ressources en santé mentale et en bien-être. • Nous avons organisé deux séances d'information, en français et en anglais, expressément pour les fournisseurs de services ON y va à propos des directives opérationnelles actualisées.
<p>Adaptabilité : Nous accroissons l'adaptabilité des services de garde d'enfants et de la petite enfance.</p>	
<p>8. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie afin d'élargir l'accès aux enfants ayant des besoins particuliers ainsi que soutenir ces derniers et leurs familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec les Services d'inclusion pour jeunes enfants (SIJE) afin de veiller à venir en aide aux enfants qui ont des besoins particuliers pendant la COVID-19 et à nous assurer que l'inclusion est priorisée. • Les SIJE ont continué d'assurer les services destinés aux 800 enfants et plus qu'ils servaient avant la fermeture des services de garde d'enfants. Des experts conseils en comportement ont aidé les familles, dans le cadre des dossiers qui leur ont été attribués, en leur offrant des jouets, de l'équipement et des services virtuels.
<p>9. Impliquer toutes les familles et tous les fournisseurs de services provenant de milieux divers dans l'amélioration progressive du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mis sur pied l'équipe de design de la sensibilisation du public pour améliorer la consultation du secteur et la transparence de l'information qui lui est destinée. • Les membres de l'équipe de design sur la sensibilisation du public ont fait de précieux commentaires pour améliorer l'accès à l'information : • En améliorant le contenu de la page Services à l'enfance sur le site Ottawa.ca;

	<ul style="list-style-type: none"> • En adressant à Santé publique Ottawa des commentaires sur la sécurité du retour au travail et sur la campagne consacrée au port du masque; • En faisant des commentaires sur la possibilité de lancer une campagne de sensibilisation dans le domaine des services de garde d'enfants et de la petite enfance; • En faisant des commentaires sur les différentes approches de communication afin de permettre aux familles et aux partenaires du secteur d'accroître l'accès à l'information sur les services de garde d'enfants et de la petite enfance.
<p>10. Rehausser la stratégie d'analyse et de mesure des données pour faciliter la planification et la prise de décisions fondées sur des données probantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mené continuellement des sondages auprès du Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance pour mieux connaître les impératifs du secteur pendant la COVID et mieux aider l'intervention. • Nous avons accompli des progrès dans l'élaboration de l'indice des services de garde d'enfants afin de surveiller le rendement du système, notamment en mettant au point et en comparant les variables, pour permettre de planifier le système et de prendre des décisions à partir de statistiques probantes.

PIÈCE 3 : Plan de travail 2021-2022 des Services à l'enfance

10 priorités stratégiques du Plan de système de services	Activités prévues pour 2021-2022
<p>Accessibilité : Nous améliorerons l'accès à des services de garde d'enfants agréés et de la petite enfance de haute qualité.</p>	
<p>1. Accroître et optimiser la capacité et la souplesse en accordant la priorité aux communautés moins bien desservies, aux enfants plus jeunes et aux services de garde à temps partiel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et mettre en œuvre, sur tout le territoire de la ville, les services de garde d'enfants d'urgence, dont les options flexibles, pour assurer l'accès à l'intention des travailleurs de la santé et des travailleurs de première ligne pendant la fermeture des écoles et des programmes (vague 2, vague 3 et vagues éventuelles). • Surveiller et analyser attentivement l'évolution des besoins des familles dans le domaine des soins et aider le secteur à s'adapter et à se transformer au besoin. • Surveiller et suivre la capacité opérationnelle du secteur et les places vacantes afin de recenser les problèmes et les tendances pour assurer l'équité de l'accès et planifier le système pour veiller à ce que le secteur soit viable. • Évaluer les options et créer un plan pour le financement des infrastructures afin d'ouvrir d'autres places à l'intention des groupes démesurément pénalisés par la pandémie.
<p>2. Accroître l'information, la sensibilisation et la transparence du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter des améliorations au Registre et à la liste d'attente des services de garde d'enfants, notamment en améliorant l'information destinée aux familles et les moyens d'aide dans la navigation en faisant appel au nouveau portail des familles, pour permettre à tous les ménages d'avoir plus facilement accès au système et de s'y retrouver. • Mettre au point une initiative de la sensibilisation du public, de concert avec les partenaires municipaux dans le cadre de l'Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario; adapter et mettre en œuvre cette initiative dans la localité pour veiller à faire connaître les services locaux de garde d'enfants et de la petite enfance, ainsi que les avantages de l'éducation de la petite

	<p>enfance et le caractère essentiel de ces services pour les familles.</p>
<p>3. Accroître le soutien aux familles qui reçoivent des subventions pour frais de garde ou qui en font la demande.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les outils de communication et les moyens mobiles à l'intention des familles grâce à une vidéo sur la nouvelle application, à une vidéo d'information, à un atelier et à la mise à jour du Guide sur les services de garde d'enfants agréés à Ottawa à l'intention des parents, en plus d'améliorer le site Ottawa.ca pour répondre aux besoins de toutes les familles. • Miser sur un effectif mobile en faisant appel à des travailleurs chargés de cas et à des adjoints aux subventions qui travaillent hors des lieux dans les organismes locaux afin d'aider les familles à remplir les demandes et d'améliorer les relations avec les intervenants externes. • Exhorter le gouvernement provincial à modifier le programme des subventions pour les frais de garde afin de l'adapter à l'évolution des besoins des familles pendant l'intervention sanitaire et la reprise des activités.
<p>Abordabilité : Nous accroîtrons l'abordabilité des services de garde d'enfants.</p>	
<p>4. Définir l'abordabilité et établir des tarifs uniformes afin d'accroître l'abordabilité pour les familles en fonction des fonds disponibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prioriser la rapidité du versement du financement fédéral et provincial (dont les nouveaux programmes d'aide financière pendant la pandémie) pour veiller à ce que les tarifs des services de garde d'enfants restent abordables et pour aider les fournisseurs à répondre aux impératifs portant par exemple sur l'EPI, sur le rehaussement des travaux de nettoyage, sur la dotation, sur les immobilisations mineures, de même que sur les places vacantes afin de s'adapter à l'évolution des directives opérationnelles et des impératifs. • Recenser les lacunes des infrastructures sociales et les investissements à y consacrer pour veiller à ce que les fournisseurs de la collectivité puissent s'adapter à l'évolution des impératifs se rapportant à leurs services et fortifier le secteur grâce à la résilience de la reprise et du réaménagement.

	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller attentivement l'évolution du discours fédéral, participer aux discussions sur la planification du gouvernement provincial et assurer la préparation du plan national potentiel des services de garde d'enfants.
5. Modifier le cadre de financement pour nous permettre de réaliser notre vision et nos objectifs stratégiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde et de design de l'abordabilité afin de déterminer les priorités absolues, de répartir les fonds et d'établir les formules de financement pendant l'intervention pandémique et la reprise des activités afin de répondre aux besoins locaux et de respecter des objectifs stratégiques. • Mener périodiquement des examens avec les fournisseurs pour faire un tour d'horizon du financement des organismes et pour recenser les besoins, ainsi que les tendances et les risques du secteur afin d'éclairer les stratégies de viabilité financière et de financement.
Qualité : Nous améliorerons la qualité des services de garde d'enfants et de la petite enfance.	
6. Définir les principes de la qualité et établir les valeurs du secteur conséquentes pour mieux soutenir les familles et les fournisseurs de services.	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec Santé publique Ottawa, assurer la formation, l'information et les ressources Web du secteur (site Web Soutenir les Services de garde et de la petite enfance) et les outils numériques pour permettre d'assurer en toute sécurité la qualité des services et de la programmation malgré l'évolution des directives opérationnelles pandémiques dans le cadre des services de garde d'enfants en centre, en milieu familial, avant et après l'école et dans les Centres pour l'enfant et la famille ON y va.
7. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie relative à la main-d'œuvre pour accroître le nombre de professionnels dans le système et pour les soutenir.	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter de l'aide dans la vaccination, la santé et la sécurité de l'effectif pour veiller à ce que le personnel des services de garde d'enfants et de la petite enfance reste en santé et soit stable. • Continuer de promouvoir la santé mentale et la résilience de l'effectif grâce au financement ciblé du renforcement des capacités • Travailler en collaboration avec l'équipe de design de la qualité et avec le Réseau du

	<p>développement de la capacité de la région de l'est afin de définir, de mettre au point et de coordonner des activités de développement de la capacité et de perfectionnement des professionnels des services de garde d'enfants et d'éducation de la petite enfance à Ottawa.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler de concert avec le ministère de l'Éducation et les partenaires municipaux de l'Est de l'Ontario à la promotion du Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance.
<p>Adaptabilité : Nous accroîtrons l'adaptabilité des services de garde d'enfants et de la petite enfance.</p>	
<p>8. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie afin d'élargir l'accès aux enfants ayant des besoins particuliers ainsi que soutenir ces derniers et leurs familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les SIJE pour veiller à aider les enfants qui ont des besoins particuliers pendant les interruptions des services de garde et des écoles, dans l'évolution des directives opérationnelles et des environnements de garde et dans les services de garde d'enfants d'urgence.
<p>9. Impliquer toutes les familles et tous les fournisseurs de services provenant de milieux divers dans l'amélioration progressive du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer, en tant que secteur prioritaire, à la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres et adopter le point de vue des genres dans les activités de mise en œuvre du Plan de système de services. • Élaborer et examiner le contenu des Services à l'enfance en adoptant le point de vue des groupes intersectionnels de femmes et de personnes d'identités de genre diverses (par exemple le contenu Web et l'information destinée aux familles et aux fournisseurs). • Mieux faire connaître et développer la capacité du personnel et des partenaires du secteur dans l'équité et l'inclusion grâce à des activités de formation, à des exposés et à des ateliers. • Étendre les groupes consultatifs de la collectivité pour y intégrer les groupes intersectionnels de femmes et de personnes d'identités de genre diverses.
<p>10. Rehausser la stratégie d'analyse et de mesure des données pour faciliter la planification et la prise de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec l'équipe de la Direction des politiques sociales, de la recherche et des données analytiques, commander un sondage démographique des familles et des

<p>décisions fondées sur des données probantes.</p>	<p>soignants pour mieux connaître les répercussions de la COVID-19 sur l'utilisation qui est faite des services de garde d'enfants.</p> <ul style="list-style-type: none">• Participer à l'Étude de base sur le genre, la lutte contre le racisme et l'équité et intégrer, dans les données des Services à l'enfance, le point de vue des genres, des races et de l'équité.• Finaliser l'indice des services de garde d'enfants pour mesurer et suivre le rendement du système dans les quatre secteurs prioritaires (Accès, Abordabilité, Qualité et Adaptabilité) et apporter de l'aide dans la planification du système d'après des statistiques probantes et dans les décisions de financement.
---	--